35¢

CITÉ LIBRE

XIIe année, No 39 AOÛT-SEPTEMBRE 1961 NOUVELLE SÉRIE

NUMÉRO SPÉCIAL

LES PROTESTANTS CANADIENS

Martin Luther →



SOMMAIRE

LETTRE OUVERTE À M. KENNEDY — Jean Pellerin

LA PEINE CAPITALE — Alice Poznanska

CASTRO A-T-IL TRAHI LA RÉVOLUTION CUBAINE? — Adèle Lauzon

Des textes de Gérard Pelletier, Joseph C. McLelland, H. H. Walsh, J. Arthur Boorman, Stanley B. Frost, Gabrielle Clerc, André Champagne, Yerri Kempf et Léonard Forest.

Sommaire

Page 1 Protestantisme canadien
Gérard Pelletier

Page 3 La tradition protestante
Joseph C. Mc Lelland

Page 6 Le mouvement oecuménique
H. H. Walsh

Page 10 L'action sociale des protestants canadiens
J. Arthur Boorman

Page 14 Lettre à un séminariste
Stanley B. Frost

Page 17 Français ou protestant?
Gabrielle Clerc

Page 19 Lettre ouverte à M. Kennedy
Jean Pellerin

Page 21 La peine capitale
Alice Poznanska

Page 25 Castro a-t-il trahi la révolution cubaine?
Adèle Lauzon

Page 29 Vivre ou survivre?
André Champagne

Page 30 Esprit parisien et esprit de commis-voyageur?
Yerri Kempf

Page 31 Le génie de Jean Rouch
Léonard Forest

La maquette typographique est de Gilles Robert

XIIe année, No 39
Août-septembre 1961

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeur-adjoint:
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

•

Editeur et propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition
Cité libre

Imprimé à Montréal par
Arbour et Dupont Ltée

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, av. Papineau
Montréal 34 — LA. 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Les Messageries Coopératives
de Montréal
411, rue Saint-Claude
Montréal — UN. 6-4288

25

CITÉ LIBRE
NOUVELLE SERIE



PROTESTANTISME CANADIEN

Gérard Pelletier

ON trouvera curieuse, peut-être, l'idée que nous avons eue de présenter dans *Cité libre* quelques aspects du protestantisme canadien décrits par des amis de foi protestante.

Faut-il vraiment nous en expliquer?

Il nous a semblé qu'une telle étude, si rapide et si elliptique qu'elle doive être à cause des dimensions modestes de notre revue, commencerait au moins de combler un vide. Pour la plupart d'entre nous, l'Eglise réformée au Canada ne constitue qu'un magma plutôt vague de convictions que nous ne partageons pas, de pensée religieuse imprécise et de sentimentalisme traditionnel d'ailleurs estompé dans l'esprit même de ceux qui en vivent. Il ne nous vient guère à l'esprit que cette religion de nos frères séparés (double séparation des Eglises et des cultures) puisse offrir à notre curiosité un intérêt, même quelconque, ni une ressemblance qui vaille la peine d'être soulignée.

Nous prenons pour acquis, je le crains, que le protestantisme de nos compatriotes constitue une religion vidée de tout contenu dogmatique, dénuée de tout dynamisme, sans effet sur l'évolution contemporaine de la société canadienne anglaise. Bref, une relique de moins en moins vénérée par ceux-là qui la conservent.

Sans doute une telle vision des choses contient-elle une part de vérité, comme en contient également la conception sommaire que nos compatriotes protestants se font du catholicisme. Depuis la "priest ridden Province" jusqu'à l'adoration de la Vierge par les fidèles en passant par la morale sexuelle axée sur la croissance rapide de la population catholique en vue de noyer l'élément anglais... les préjugés ne manquent pas, en

milieu canadien anglais. Mais chacun s'appuie, comme les nôtres au sujet de l'Eglise réformée, sur une part de réalité grossie et déformée à travers les lunettes de l'ignorance ou de l'approximation.

Pouvons-nous, de part et d'autre, vivre de notions aussi sommaires, aussi peu adéquates, aussi éloignées de la vérité toute simple?

Que nous soyons séparatistes, indépendantistes, bon-ententistes ou simplement fraternels, nous vivons tout de même dans ce pays à côté d'une population qui en occupe la plus grande partie et dont l'éducation tout entière a été modelée par la pensée protestante. Que nous aimions ou détestions les Anglais, notre vie politique tout entière se déroule à l'intérieur d'institutions britanniques pétries de notions protestantes. Croyants ou agnostiques, catholiques de droite ou de gauche, nous avons tous intérêt à connaître un peu mieux que mal le climat religieux où se situent, face à nous, les Canadiens anglais croyants ou agnostiques, protestants de droite et protestants de gauche...

Voici donc, en quatre études dont aucune n'est exhaustive et dont l'ensemble n'a aucune prétention de synthèse, ce que quatre protestants voulurent nous dire de leurs croyances, des positions politico-sociales de leurs Eglises, des préoccupations que leur inspirent des convictions religieuses différentes des nôtres.

En acceptant de se présenter à nous, nos collaborateurs de la présente livraison n'ont pas écrit dans une perspective de prosélytisme. Ils n'avait pas l'intention de nous convertir mais, à notre demande expresse, ils n'ont rien fait non plus pour dissimuler ce qui les sépare de nous. C'est donc l'amorce d'une confrontation que présente aujourd'hui *Cité libre*.

Depuis longtemps favorables à ce "rapprochement des chrétiens" dont on parle beaucoup, nous avons voulu quitter un moment le terrain des bonnes intentions et des adhésions théoriques pour poser, pour esquisser plutôt un geste pratique et concret.

Et nous avons cru que la proximité d'un concile oecuménique constituait à cette fin une circonstance favorable.

★

M. Lesage suivra-il l'exemple de M. Johnson?

M. Jean Lesage a-t-il eu le temps de regretter le trop fameux discours qu'il prononçait en mai dernier à l'Université de Montréal?

S'il ne s'est pas encore mordu les pouces, c'est grave. Car non seulement il s'est fait servir une dure leçon de tolérance chrétienne par S.E. le Cardinal Léger, mais il vient d'en recevoir une autre... de M. Daniel Johnson.

Si extraordinaire, en effet, que cela puisse paraître, le député de Bagot à l'Assemblée législative déclarait récemment "que les incroyants ont droit à leurs écoles". Bien entendu, M. Johnson se hâtait d'ajouter que "cela ne doit pas entraîner la déconfessionnalisation de tout notre système scolaire" et autres considérations de même farine sur d'autres conséquences tout aussi improbables. Mais pour la confusion de M. Lesage, il ne sentait nullement le besoin de mépriser les intellectuels ni d'inviter les catholiques à "posséder tranquillement la Vérité"...

Après cette humiliation suprême, le gouvernement libéral aura-t-il compris? Et dans l'hypothèse affirmative, quand donc cessera-t-il de trembler comme un froussard dès qu'un Johnson quelconque (et Dieu sait comme il peut l'être) agite en Chambre les préjugés intégristes?

M. Lesage a quand même de quoi réfléchir, s'il veut le faire. A-t-il pris conscience du piège dans lequel il vient de tomber?

Premier acte: M. Johnson, orchestrant les déclarations de quelques évêques conservateurs, accuse les Libéraux de vouloir arracher de nos écoles l'enseignement du catéchisme et les crucifix... parce que le Mouvement laïc a réclamé des écoles neutres pour les familles incroyantes...

Deuxième acte: M. Lesage prend peur. Après avoir promis que "jamais, aussi longtemps qu'il sera premier ministre, il n'y aura un ministère de l'Education", il fait à l'Université de Montréal une sortie injustifiable contre les parents qui commettent le crime de réclamer des écoles conformes aux exigences de leur conscience...

Troisième acte: le Cardinal Léger, dans l'un des plus beaux documents qu'un évêque canadien ait jamais consacré à l'éducation remet les choses au point et répond mot pour mot aux sottises de M. Lesage...

Quatrième acte: M. Johnson, qui a la souplesse de sept chats pour retomber sur ses pattes et le nez d'un renard pour flairer le vent corrige sa course et ravale ses accusations...

Cinquième acte: il reste à voir. M. Lesage va-t-il suivre l'exemple de M. Johnson?

G. P.

La tradition protestante

Joseph C. McLelland

L'auteur est professeur à l'Université McGill (Faculty of Divinity).

ON ne saurait comprendre un tant soit peu le protestantisme sans posséder quelques notions de l'histoire de l'Eglise des XVe et XVIe siècles. Pendant le XVe siècle, l'Eglise manifeste de la tension; il s'y glisse même quelque confusion quant à sa nature véritable; pendant le XVIe siècle, elle travaille à sa propre réforme et se divise en deux groupes d'Eglise réformée — le type protestant et le type romain. Ce point de vue semblera peut-être biaisé; pourtant, les historiens catholiques romains le partagent aujourd'hui: ils reconnaissent en effet que l'Eglise du XVe siècle avait besoin d'une réforme et que le Concile de Trente, par conséquent, constitue une partie de *la Réforme*.

Cela établi, voyons maintenant pourquoi les Protestants n'estiment pas appartenir à une *nouvelle* église. On rapporte qu'un jour Fénelon demanda à une paysanne protestante où était son Eglise avant Luther et qu'il reçut cette réponse: "Dans les coeurs d'hommes tels que vous-même, monsieur". *Protestant*... voilà un mot malheureux; aujourd'hui, c'est un terme dont le contenu est fortement négatif, alors qu'autrefois il signifiait "celui qui témoigne"; en réalité, ceux que l'on a nommés *Protestants* s'appelèrent tout d'abord *Evangélistes* parce qu'ils tâchaient de baser leur foi et leur vie chrétienne sur l'Evangile (en grec: *évangelion*). *Réformés* est le nom qu'ils préféraient, parce que ce terme exprimait clairement qu'ils avaient re-formé l'Eglise et non fondé une nouvelle secte.

La question qui se posa à la fin du XVe siècle était la suivante: comment procède-t-on pour re-former l'Eglise? Plusieurs réponses furent proposées: la plus notable fut le programme de réforme soumis au Pape Paul III en 1538 par un groupe de ses cardinaux. Ce programme réclamait des changements radicaux à Rome même ainsi que dans tout le clergé. Plus tard, le Concile de Trente reprit cet ouvrage et parvint à mettre en vigueur une bonne partie des réformes nécessaires. L'une des figures dominantes de cette *contre-réforme* fut saint Charles Borromée, patron du pape actuel, Jean XXIII.

Cependant, au XVe siècle, plusieurs (prêtres et autres) estimaient que les erreurs de l'Eglise du moyen âge étaient si graves qu'elles devenaient des manquements sérieux à la forme première de l'Eglise. Selon eux, seule une réforme totale parviendrait à rendre à l'Eglise son vrai visage. Ce visage, disaient-ils, se déformait de deux façons. Tout d'abord, le pouvoir des Conciles (réunions de représentants de l'Eglise tout entière) allait décroissant, dans la mesure où on le concentrait dans les mains de l'Evêque de Rome. Ensuite, il y avait l'évolution du culte vers la messe, au détriment de la prédication et de la prière en commun. Arrêtons-nous sur chacun de ces deux facteurs pour illustrer la nature de la tradition protestante.

Le Chef de l'Eglise

Tous les chrétiens, d'un commun accord, considèrent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme le Chef de l'Eglise — l'Eglise étant son Corps. Où ils ne sont pas tous d'accord, c'est sur la hiérarchie de cette Eglise par laquelle Il règne sur nous. Les Réformés du XVIe siècle observaient deux principes. (Il est quelque peu injuste de les grouper ainsi, mais les principales *confessions* protestantes sont tellement semblables aux points de vue doctrine et régie qu'elles peuvent se grouper en églises unies, comme elles l'ont fait par exemple au Canada et en Inde. Durant la Réforme du XVIe siècle, l'unité et la collaboration sont plus grandes que par la suite où les groupes sont de plus en plus centrés sur eux-mêmes.) Un de ces deux principes stipulait que le droit essentiel de gouverner et de régir l'Eglise appartenait au Christ. Il est l'Evêque de l'Eglise entière. Les Pères de l'Eglise, en particulier saint Cyprien, l'ont déclaré: "L'Episcopat est un tout formé de parties inter-dépendantes les unes des autres" (*De unit. ecc.* 5). Dans sa doctrine sur "le Christ entier" (*totus christus*) saint Augustin affirme que le Christ et ses membres ne font qu'un seul tout — ce qui confirme la thèse des Pères de l'Eglise.

Ce principe initial signifie que la primauté du Christ sur l'Eglise doit être maintenue; aucune structure de régie, au sein de l'Eglise, ne peut être autre chose qu'un moyen permettant au Christ d'exercer sa suzeraineté. Pour cette raison les Protestants partagent cette croyance que toute forme de gouvernement établie par les Conciles est le meilleur moyen, pour le Christ, d'assurer sa suprématie.

Le second principe de l'Eglise protestante définit le contenu en premier. La question qui se pose ici est la suivante: à quoi reconnaît-on la véritable Eglise? Les Réformés répondent ainsi: il y a deux signes principaux: la prédication et la compréhension de la parole de Dieu et l'administration des sacrements selon la liturgie. C'est-à-dire que le Christ règne sur l'Eglise par

sa parole — ou encore la Parole de Dieu à travers la prédication et les sacrements. Ces *moyens de grâce* ne sont pas sous contrôle humain; ils sont destinés à rappeler aux hommes la présence du Christ, parmi eux, pardonnant leurs péchés et soutenant leur foi. La grande tradition de la prédication protestante a été instituée en tenant compte de la présence vivante et active du Christ qui continue son oeuvre par la bouche de ses ministres.

On entend souvent dire que les Protestants ont foi d'abord à l'infaillibilité de la Bible plutôt qu'en celle du Pape. Il est vrai que dans l'Eglise réformée on donne plus de place à la Bible et que les laïques sont grandement encouragés à la lire, mais le point en litige se trouve plutôt dans le degré d'autorité exercée par la Bible dans l'Eglise. Il n'y a aucun doute que l'ascendant des Ecritures est la marque distinctive de l'Eglise réformée tandis que l'Eglise romaine place côte à côte l'autorité de la tradition et celle des Ecritures, et considère la grandeur du pape comme étant presque une troisième source d'autorité. Cela constitue le principal point de désaccord entre nous. Nous croyons que la tradition doit être prise en grande considération mais qu'elle doit d'abord être soumise à la Parole de Dieu et puisée dans les Ecritures. Ceci nous ramène à la souveraineté du Christ dans son Eglise, la Bible étant un témoin unique de la parole du Christ, par les écrits des apôtres. La vérité révélée dans les saintes Ecritures ne peut en aucun temps être altérée par l'Eglise; elle ne peut que la reconnaître comme le critère auquel toutes doctrines ou pratiques religieuses doivent être constamment comparées.

Au coeur de l'Eglise ce n'est pas un livre qui règne, mais un être vivant, le Christ lui-même. Mais parce que Dieu lui-même a agi par son Fils d'une manière évidente — à cet égard nous croyons au Symbole des Apôtres, par exemple — il existe autour du Christ un cercle indiscutable de témoins, prophètes et apôtres sur lequel repose l'Eglise tel que le rapporte saint Paul (*Ephèse* 2:20). Tous ces témoignages sont préservés dans la Bible; comment pouvons-nous lui disputer le rang qu'elle occupe après le Christ, avec les prédications et les sacrements? Elle représente le fondement de la vérité que l'Eglise doit suivre; autrement, elle risquerait de nier la souveraineté du Christ. Ainsi, la tradition peut aisément s'écarter de certains faits énoncés dans les Ecritures. Où est l'autorité dans le cas suivant: le témoignage des apôtres, ou celui d'autres chrétiens qui n'ont pas vu le Christ ressuscité et n'ont pas été délégués directement par Lui.

LA "TABLE DE COMMUNION"

Un autre point important, sujet de controverse au XVIe siècle, illustre notre premier avancé parce qu'il se rapporte encore à la souveraineté du Christ. Au moyen âge, l'Eglise en vint à attacher beaucoup d'importance à la messe comme sacrifice par excellence pour obtenir le pardon des péchés. Les gens considéraient alors le Christ comme une sorte de victime céleste sacrifiée, pour apaiser la colère de Dieu, chaque fois que la messe était célébrée. Leur pensée était alors davantage orientée sur sa mort plutôt que sur sa vie, sur son supplice rappelé pendant la messe plutôt que sur sa présence et la puissance de sa résurrection.

Au cours du XVIe siècle cette tendance fut rectifiée. Les Réformés l'ont corrigée en niant le sacrifice du Christ pendant la messe, parce qu'il s'agit tout simplement, selon eux, d'un "sacrifice d'action de grâce". Au Concile de Trente, les anti-réformistes refusèrent d'aller aussi loin, quoiqu'ils acceptassent l'idée de réformer l'ancienne croyance du sacrifice. Depuis ce temps, les théologiens protestants et catholiques romains ont étudié cette question importante et d'un commun accord assurent que l'attitude médiévale à ce sujet était fausse en regard de l'enseignement de la Bible concernant le sens de la continuelle intercession du Christ vivant en tant que victime et prêtre. L'Eglise réformée, cependant, insiste sur le fait que la principale fonction de l'Eglise n'est pas dans le sacrifice de la messe lui-même mais dans la célébration de la sainte communion. Bien que quelques-uns emploient encore le terme *autel*, la plupart des réformés disent simplement *la table* et insistent sur la communion: un repas, pris en commun, qui solidifie notre union avec le Christ par la participation à son Corps et à son Sang.

Comment le Christ assume-t-il sa souveraineté sur l'Eglise? Les protestants répondent ainsi: par sa mission, "le don de la grâce" Il est présent à sa Table, Il nourrit son peuple de son Corps et de son Sang. C'est ce que la doctrine de "justification par la foi" signifie: l'homme doit glorifier le Christ dont la mission salvatrice, constamment rappelée par la prédication et les sacrements, est offerte et acceptée par la puissance de l'Esprit Saint, par le don de la foi.

Les Protestants eux-mêmes ont été grandement divisés sur les deux points: la régie et les sacrements; cette division, cependant, n'a jamais été assez sérieuse pour provoquer le schisme. Voilà pourquoi, le *mouvement oecuménique* moderne est le résultat logique d'une foi et d'une vie communes des Protestants chez eux et dans les missions. De plus, la majorité des Protestants déclarent que cette unité visible requise des chrétiens n'est pas nécessairement "une unité organisée". Ce qu'ils cherchent à atteindre est plutôt une reconnaissance mutuelle de la validité de l'une et de l'autre parce que toutes deux appartiennent à l'Eglise catholique. Ceci est en accord avec l'attitude oecuménique de l'Eglise de Rome, laquelle dès le début accepte la validité du baptême protestant. Comment "le trou-

peau ainsi divisé" retrouvera-t-il cette unité que le Christ a voulue pour son Eglise?

LE PRINCIPE PROTESTANT

Comme le Protestant a une fausse idée du Catholique romain, ce dernier est également ignorant du vrai visage du Protestant. Il croit que le Protestant jouit d'une grande liberté individuelle, — qu'il n'obéit à personne, prêtre ou évêque, Eglise ou loi — qu'il peut aussi changer de *confession* quand bon lui plaît et à son gré! Cette façon de définir le Protestant est due à ce que nous appelons "le principe protestant" et qui consiste en un perpétuel renouvellement ou *réformation* de l'Eglise se modelant sur son chef, Jésus-Christ. De ce fait, les Protestants sont plus aptes à juger leur Eglise, plus prêts à développer son mode de vie dans le monde.

Personne ne peut nier que ce principe de continuelle réformation peut causer un abus de liberté; mais les Protestants affirment que c'est la rançon inévitable que doit payer une Eglise qui travaille à sauvegarder la primauté du Christ dans son Eglise et sur son Eglise. Le théologien catholique romain, le Père Tavard, a défini les limites de la réformation. Dans la livraison de février (p. 25) de *Cité Libre,* des commentaires ont été publiés sur cet écrit. Les Protestants soulignent que l'Eglise doit toujours être à l'affût de la tentation d'usurper la place de son Chef. L'Eglise étant le Corps du Christ ne doit pas prétendre qu'elle peut apporter à son Chef dans la même mesure ni de la même façon que Lui se donne à son Corps. Le Christ est l'unique source de vie et de vérité; Il est celui qui juge même lorsqu'Il pardonne et nous redonne la vie. C'est de cette façon que l'Eglise adapte le fait de la mort et de la résurrection dans son existence, en se "réformant constamment".

Ce *principe* cependant ne comporte pas le "droit de porter un jugement personnel", comme le laisse supposer l'idée qu'on se fait ailleurs du protestantisme. Il est entendu que chaque homme doit prendre lui-même ses décisions; son obéissance doit être consentie librement. Ces décisions ne sont jamais prises en dehors de l'Eglise; elle est la mère des fidèles, (elle est le sein humain dans lequel Dieu puise de nouvelles créatures par la puissance de l'Esprit Saint). Ainsi, le Protestant se considère comme faisant partie de la communauté chrétienne, du Corps du Christ. Pour lui aussi, le mot foi signifie "union avec le Christ". Pour lui aussi, le baptême est un signe caractéristique par lequel une nouvelle vie est scellée à celle du Christ; pour lui aussi, la communion est une nécessité pour cette nouvelle vie reçue de Dieu par l'intermédiaire du Christ. Pour lui aussi, la vie mystique continue en s'intégrant dans les nouveaux principes moraux de la société, comme le souligne le Dr Boorman.

Ce qui distingue le *principe protestant,* c'est qu'il met l'homme en face de la présence réelle du Christ dans l'Eglise et dans la société, en tant que Juge et Sauveur de notre vie quotidienne. Le protestantisme a toujours violemment réagi contre les tentatives d'éloigner le Christ de son *troupeau.* Il a toujours affirmé que Lui seul suffit aux besoins de l'homme dont il est le médiateur. Le vrai protestantisme, c'est l'Eglise ne considérant que le Christ médiateur et l'Esprit de Dieu. L'Eglise existe: soumettons-nous à son Chef — régie, liturgie et organisation. Il y a offrande de prières: prions "par Jésus-Christ notre Seigneur". Le pain et le vin sont offerts aux fidèles: rappelons aux chrétiens que le Christ préside à sa propre table, pour pardonner et nourrir, pour s'offrir Lui-même à son Père dans le mystère de son sacrifice éternel. Si le chrétien est confondu et tourmenté par les difficultés de sa vie de tous les jours, qu'il soit assuré d'une présence qui le guide et le mène, comme autrefois le Christ marchait avec les hommes de Galilée et de Jérusalem.

Voilà la tradition protestante: son danger réside dans la tentation pour l'homme d'abuser de la liberté de l'Evangile en niant la nécessité de l'Eglise et sa hiérarchie; sa noblesse est apparente dans le fait qu'elle demande à l'homme de "laisser Dieu être Dieu", de laisser au Christ la place qui lui revient dans l'Eglise qui est son Corps et sur le monde qui est son royaume. C'est la raison pour laquelle les protestants peuvent ouvertement critiquer leur Eglise, même s'ils sont toujours prêts à l'aimer, à la servir, à lutter et à mourir pour elle. C'est pour cette même raison que les protestants critiquent si fortement l'Eglise de Rome. Permettez-moi d'exprimer franchement mon opinion sur ce sujet. Les protestants aiment et respectent l'Eglise de Rome sur plusieurs points: sa foi réelle en notre Sauveur commun, ses luttes pour la justice sociale dans le monde. Mais le Protestant ne comprend pas et est souvent rebuté par ce qu'il appelle la répudiation du droit unique du Christ sur deux des principaux points des enseignements de l'Eglise romaine. Le premier consiste en l'infaillibilité du pape. Le protestant ne comprend pas comment cela peut être compatible avec la primauté du Christ sur l'Eglise, avec la présence vivante du Christ en tant que juge et sauveur. Le deuxième similaire au premier, est le danger qui menace et peut-être même usurpe la place du Christ dans les coeurs des fidèles: ce danger est la trop grande dévotion accordée aux saints et particulièrement à la Sainte Vierge Marie dans l'Eglise romaine.

De cette façon la tradition protestante comporte le droit d'auto-critique pour elle-même

(suite à la page 24)

LE MOUVEMENT OECUMENIQUE

H. H. Walsh

L'auteur de cet article est professeur à l'Université McGill (Faculty of Divinity).

"Comme s'il la préparait pour une époque telle que celle-ci, Dieu a édifié une fraternité chrétienne qui s'étend maintenant à toutes les nations et lie leurs citoyens par une unité réelle et un amour réciproque . . . La grande fraternité mondiale a surgi presque incidemment; c'est le grand événement nouveau de notre époque; il se manifeste de temps en temps lors de conférences mondiales telles que celles qui se sont tenues au cours des vingt dernières années à Stockholm, Lausanne, Jérusalem, Oxford, Madras, Amsterdam."

(Archevêque Temple, lors de son intronisation en la cathédrale de Canterbury, avril 1942.)

LE fait d'avoir surgi pendant la première moitié du 20e siècle, l'une des périodes les plus troublées de l'histoire du monde, donne au mouvement oecuménique sa signification réelle. Les traces de ses origines remontent au 19e siècle, de même que les tendances de division du monde laïque, mais son rythme accéléré appartient au 20e siècle. Un des pionniers du mouvement, Samuel McCrea Cavert a affirmé: "la durée de ce que nous appelons le mouvement oecuménique a été de 50 ans. Ma génération a été témoin de son évolution complète." F.A. Iremonger, dans sa biographie de William Temple écrit: "l'histoire de la recherche de l'unité chrétienne au 20e siècle pourrait remplir une centaine de gros volumes."

La cause qui a donné naissance au mouvement a souvent été imputée au scandale évident d'une église divisée sur le plan missionnaire, mais c'est là un scandale très ancien qui ne peut expliquer complètement la poussée de l'oecuménisme au 20e siècle. Il semble plus probable qu'elle répondait à la soif chez l'homme d'un sentiment de communauté dans une société qui se désintégrait. Le fascisme et le communisme sont les réponses hérétiques à cette même soif. Tout comme l'empereur Constantin espérait que le Christianisme pourrait apporter une cohésion quelconque à son empire gravement disloqué et réunissait le Concile de Nicée (325) dans ce but, des chrétiens animés du même souci, ont cherché dans les conférences oecuméniques le moyen d'unifier une civilisation chancelante. Quelle ironie vraiment, qu'avec l'avènement de l'âge atomique, le mouvement oecuménique ait connu ses premiers revers...

Une recrudescence inattendue du confessionalisme dont l'évidence la plus flagrante est l'accroissement des clubs religieux dans nos Universités, a ralenti le *rythme* du mouvement. Ce fut un coup terrible, car le mouvement chrétien à l'Université, qui avait tout d'abord constitué le mouvement oecuménique le plus vaste, comportant un nombre important de chefs dévoués, doit lutter maintenant sérieusement pour survivre. L'une des explications que l'on peut donner à cette tournure désastreuse des événements est un manque de vitalité identique à celui qui a affligé la société gréco-romaine lors du déclin de l'Empire Romain. Dean Matthews en a presque dit autant. Dans son étude "Littérature, Philosophie et Religion" dans la *New Cambridge Modern History,* il a senti "une perte de confiance croissante dans l'univers". Il se pourrait que cette "perte de confiance dans l'univers" ait conduit des étudiants à l'esprit religieux dans des clubs "piétistes" qui se concentrent sur le salut personnel, et mené le Conseil Mondial des Eglises à abandonner l'Evangile *social* pour des spéculations eschatologiques. Quelles que soient les causes cachées, il ne fait aucun doute que ce que feu l'Archbishop Temple appelait "le grand événement nouveau de notre époque" court un grand danger. Toutefois il reste encore suffisamment d'élan pour encourager tous ceux qui s'intéressent d'une façon sérieuse à l'avenir du Christianisme à chercher une voie à travers "l'impasse" oecuménique.

I

LOYALISME ENVERS LES TRADITIONS

Lors de la Troisième Conférence Mondiale sur la Foi et l'Ordre (Lund, 1952), il a été reconnu qu'une époque du mouvement oecuménique venait de s'achever. L'ancienne ligne de conduite des chrétiens divisés qui était de s'expliquer mutuellement leurs positions ne parvenait pas, à proprement parler, à réaliser l'unité. On a senti que si l'ensemble du mouvement maintenant incorporé dans le Conseil Mondial des Eglises, ne voulait pas aboutir à des futi-

lités et se voir frustrer de ses espoirs, une orientation nouvelle devait lui être donnée. Il fut également reconnu que l'attachement à des traditions profondément ancrées constituait l'obstacle principal à la réalisation de l'unité et que la seconde phase de la discussion oecuménique devait tenter de surmonter cet obstacle tenace. Par conséquent, une Commission théologique de la Tradition et des Traditions, sous-comité de la Foi et de l'Ordre, fut mis sur pied afin de trouver un moyen de concilier les traditions.

Le nouvelle Commission comprend deux sections, l'une européenne et l'autre américaine, le Canada étant représenté très généreusement dans la section américaine. Le but et l'espoir de la Commission ont été présentés d'une façon persuasive par le président de la section américaine, le professeur Albert C. Outler, dans un livre intitulé "La Tradition Chrétienne et l'unité que nous recherchons" (N.Y. 19). C'est en développant un sens chrétien de l'histoire que le professeur Outler espère abolir les barrières séparant les traditions. En abordant le sujet de l'histoire, il prend conscience de deux groupes de chrétiens plutôt antipathiques à l'histoire: les illuministes ou piétistes qui en appellent à l'autorité de l'expérience chrétienne immédiate et les existentialistes qui essayent de sauver la doctrine chrétienne de ses bases historiques afin de la conserver "pour les yeux de la Foi". Contre ces deux points de vue antihistoriques, Outler établit l'aspect historique du christianisme. C'est, dit-il une croyance chrétienne fondamentale de penser que Dieu a joué un rôle dans notre histoire et que *cette* histoire est le médium de Sa révélation".

L'histoire cependant peut être cause de divisions, car chaque Eglise a sa propre histoire et ces histoires ont engendré des traditions qui maintiennent les églises divisées. Mais c'est le point de vue d'Outler que derrière ces traditions, il existe le même "événement initial" (l'événement du Christ) et que toutes les histoires de l'Eglise doivent converger à un certain point si elles remontent vers l'événement initial. En d'autres termes, il y a une histoire chrétienne commune et "plus nous la pénétrons d'une façon précise, plus nous serons préparés à aller au delà des barrières existantes, lesquelles ne sont ni finales ni irréconciliables."

Toutefois, il n'est pas suffisant de remonter simplement à l'événement initial. Ainsi que l'a affirmé R.G. Collingwood dans son "Idée de l'histoire" (Oxford, 1946), un simple événement dans le passé est de peu d'utilité, s'il ne revit pas dans le présent. Le professeur Outler est évidemment conscient de ce "dictum" et il ajoute que "l'événement initial de la chrétienté doit être révélé et reproduit dans la vie courante d'une église historique actuelle." "C'est, dit-il, le choc du passé et du présent chrétiens qui met les hommes en présence du droit de Jésus-Christ à se proclamer le centre vivant de leur existence." C'est dans une sorte de passé historique commun que l'Evangile a été prêché à chacun de nous — et à un moment où nous ne pouvions juger s'il était bien prêché ou non. L'une des façons de distinguer si la façon dont il était prêché était bonne ou mauvaise est de découvrir "notre passé chrétien tout entier", ce qui nous fournit le "moyen de nous initier d'une manière plus complète à la famille chrétienne tout entière."

II

L'INÉVITABLE DES TRADITIONS

Il y a cependant un obstacle à emprunter ce chemin vers l'unité et c'est la relativité de l'histoire. Les historiens admettent généralement de nos jours qu'il n'existe pas d'histoire objective ou scientifique.

Chaque historien se met à la tâche avec ses propres traditions, sa culture ou sa civilisation et il ne peut espérer porter aucun jugement ou interprétation en dehors du cadre d'une tradition ou d'une culture quelconque. Il a souvent été suggéré que l'un des moyens de surmonter les problèmes soulevés par le relativisme de l'histoire est de "sauter par dessus l'histoire et de se tourner directement vers le Nouveau Testament, pierre de touche de la foi et modèle de l'église contemporaine." Mais une fois de plus, nous sommes vaincus par les traditions, car chacune d'elles peut arriver avec une interprétation différente de la narration du Nouveau Testament.

L'obstination des traditionalistes a été l'obstacle le plus important au progrès pour l'union des églises au cours des dernières cinquante années et, encore une fois, il est inutile de prétendre que l'on peut éliminer les traditions par des discours. Comme l'a dit un membre de la Commission sur la tradition et les traditions, les traditions sont inévitables et nous devons les prendre au sérieux. Il blâme les protestants d'essayer d'agir comme si les traditions n'existaient pas. Il admet que les "reformers" au 16e siècle défièrent "l'accumulation des traditions de l'église du Moyen Age, au nom de la liberté de Dieu et de l'esprit de renouveau car ils étaient d'avis que l'Ecriture était primordiale et qu'il serait possible d'éviter les traditions en basant sa doctrine et le gouvernement de l'Eglise sur l'Ecriture seule; mais en affirmant cela, ils créaient eux-mêmes une tradition, plus tenace que celle de la "*sola scriptura*". Cependant l'histoire du protestantisme a prouvé que "*Scriptura numquam sola*".

Des recherches dans l'histoire de l'Eglise, entreprises par la Commission ont également conduit à une conclusion similaire, car plus on fait une étude profonde du Christianisme primitif, plus la tradition est prononcée, ou comme l'a exprimé Pelikan: "Les historiographes protestants ont été obligés d'accepter ces faits: l'Eglise primitive expose les Ecritures à la lumière de ce qui a été transmis par Jésus-Christ et à son sujet; l'Eglise primitive a interprété ce qui a été transmis à la lumière des Ecritures." Ou encore, selon un autre membre de la Commission: "Dans l'Eglise d'avant Nicée la notion de "Sola Scriptura" n'existe pas; mais alors il n'y a pas non plus de notion d'une tradition qui est supérieure à l'Ecriture, et qui altérerait le contenu essentiel du message apostolique tel qu'il figure dans l'Ecriture."

L'accablante conclusion, basée sur la discussion de la Commission, est qu'aucune Eglise ni aucun de ses membres ne peut échapper à la tradition de l'Eglise. Nous devons tous nous appuyer sur l'une ou l'autre tradition avant de pouvoir commencer à interpréter ou expliquer le "kerygma". Néanmoins, le problème de l'union demeure, mais il est entré dans une nouvelle phase; puisque nous ne pouvons mettre de côté les traditions, notre tâche doit être un effort de compréhension et l'appréciation de nos traditions mutuelles afin de les voir, peut-être, comme des révélations partielles, jusqu'au moment où nous nous entendrons pour les remplacer par une tradition nouvelle et meilleure. En fait, ceci a déjà été fait dans le sud de l'Inde. Le défi tant politique que social, lancé par l'Inde aux communautés chrétiennes à l'oeuvre à cet endroit pendant les bouleversements qui ont précédé l'indépendance, força toutes les religions à réévaluer les traditions qui leur étaient propres. Même des hommes d'église aussi intransigeants que les évêques Whitehead et Palmer, tous deux fiers de leurs traditions anglicanes apprirent à leurs collègues anglicans de l'Inde à considérer l'union de l'Eglise "non pas comme une somme 'd'héritages', mais comme une poussée hardie vers l'avenir", ou comme l'a dit Mgr Palmer "le développement d'un mode d'expression indien de tout ce que représente l'Eglise catholique." Déjà, l'Eglise du sud de l'Inde a une tradition qui lui est propre, plus vaste, plus riche et l'on pourrait également ajouter plus ancienne que les traditions des différentes Eglises qui se sont rassemblées pour créer une tradition nouvelle.

III

PERSPECTIVE PLUS LARGE

Cette phase nouvelle dans la discussion oecuménique dont l'Eglise du sud de l'Inde est un exemple, élargit la base de l'aspect du mouvement oecuménique et l'a peut-être empêché de n'être qu'un mouvement Pan-Protestant.

Il était courant pendant un certain temps dans les cercles oecuméniques de considérer l'Eglise catholique comme tellement ancrée dans ses traditions, qu'on la plaçait au-delà des conversations fructueuses qui faisaient l'objet des réunions. Des événements récents ont brusquement mis fin à ce pessimisme. Bien que le Concile oecuménique réuni par le pape Jean XXIII ne concerne pas directement la question de l'unité, elle est destinée à avoir une influence indirecte considérable sur la situation de l'oecuménisme. Sans doute ne devrait-on pas accorder trop de poids à la visite de courtoisie rendue récemment au pape par l'archevêque de Canterbury; cependant, la radio du Vatican l'a inscrite comme l'un des événements importants de l'année 1960.

Il ne fait aucun doute que l'Eglise catholique romaine porte un intérêt nouveau à l'unité et il serait incorrect de l'imputer uniquement à l'initiative personnelle du pape Jean XXIII. Cela a débuté lorsque dans leurs propos, les papes Pie XI et Pie XII ont reconnu que l'Eglise romaine elle-même souffre des divisions de la Chrétienté. Ensuite une "Instruction" du Saint-Siège en date du 20 décembre, 1949, donna les principes qui devaient servir de guide à l'attitude catholique envers l'effort oecuménique protestant. Malgré la rigidité apparente des termes, l'intérêt porté au mouvement oecuménique fut marqué plus tard par la présence de quatre observateurs délégués par l'Eglise catholique romaine à la Conférence Mondiale de la Foi et de l'Ordre qui s'est tenue à Lund en 1952. Plus significatif encore de l'intérêt renaissant pour l'unification de la Chrétienté est le courant littéraire des auteurs catholiques exposant l'importance de la poursuite des entretiens avec les théologiens protestants. L'un des écrivains les plus enthousiastes est le Père Gregory Baum, O.S.A., qui croit "qu'en dépit des titres uniques de l'Eglise catholique, l'idée de l'unité chrétienne que présentent les documents pontificaux rend un dialogue (avec les protestants) non seulement possible, mais nécessaire."

IV

DIALOGUE CHRÉTIEN

C'est le mot "dialogue" qui, d'après le R.P. Baum, est devenu le sésame des rencontres fructueuses entre catholiques romains et protestants. Robert McAfee Brown du "Union Theological Seminary, (New York)" s'est emparé du mot "dialogue" avec enthousiasme et il a écrit des "Règles pour le dialogue", qui furent publiées à la fois dans le "*Christian Century*, Fév. 17, 1960" et dans "The *Commonweal*, 19 fév.,

1960". "Le minimum indispensable, écrit-il, est que chaque partenaire croit en la bonne foi de l'autre. Chacun devrait chercher à comprendre la foi de l'autre; il devrait accepter en toute humilité et repentance la responsabilité de ce qu'a fait et fait encore son groupe pour accentuer et conserver la division; regarder en face les problèmes qui causent la séparation de même que ceux qui créent l'unité."

Dans cet esprit, des dialogues fructueux entre catholiques et protestants ont eu lieu en Europe pendant les sept dernières années. Une grande partie de la récente publication de *"Information Service* (7 janv. 1961) publiée par le Conseil National des Eglises du Christ, aux Etats-Unis, s'en remet aux rencontres qui ont eu lieu en France et en Allemagne entre les théologiens catholiques et protestants: "une information réciproque, rapporte-t-on, est le premier résultat satisfaisant." Dans la même publication, on nous informe qu'une nouvelle chaire de théologie oecuménique à Louvain, a été réclamée par les évêques belges et approuvée par Rome. Il y aura des non-catholiques parmi les professeurs invités. On nous apprend également que de telles rencontres commencent à avoir lieu aux Etats-Unis, en particulier parmi les exégètes.

Le Canada lui non plus ne reste pas étranger à ce large mouvement oecuménique. Ces deux dernières années, dans la région de Montréal en particulier, de cordiales discussions se sont poursuivies entre les représentants des Eglises catholique et protestante. Ces discussions furent franches et profondes et elles ont fait ressortir quelques-uns des problèmes les plus discutés au cours de la longue polémique entre la Réforme et la Contre-Réforme, mais toujours dans un esprit de charité et avec le désir sincère de comprendre le point de vue de chacun.

V

ESPOIRS ET CRAINTES

Les avances amicales de l'Eglise catholique romaine au mouvement oecuménique, au moment où ce mouvement allait être vaincu par une recrudescence du confessionnalisme, sont arrivées vraiment à point. Cela a donné un regain de courage à tous ceux qui commençaient à désespérer de l'avenir de "ce grand événement nouveau de notre époque." Il y a cependant un peu d'hésitation de la part de quelques oecuménistes à accepter avec trop d'empressement le projet plus vaste encore d'une vraie réunion chrétienne. Parmi ceux-ci se trouve le professeur Matthew Spinka, qui pense que la possibilité d'une fusion des traditions protestantes et catholiques est tellement lointaine que le mouvement oecuménique serait bien avisé de définir "l'art du possible". Il y a bon espoir que d'ici quelques années il soit possible d'amalgamer les traditions presbytériennes, anglicanes et congrégationalistes en une nouvelle église fédérée. Mais l'accomplissement de ce dernier but ne semble pas exclure un espoir plus vaste. Par exemple, la proposition dramatique faite par le Dr Eugène Carson Blake, stated clerk de l'Eglise presbytérienne unifiée, dans un sermon donné dans la "Grace Cathedral (Episcopale) à San Francisco, demandant la fusion des quatre principales dénominations protestantes ne devrait pas être entravée par un dialogue avec l'Eglise catholique. Cette proposition, saluée par un évêque épiscopalien, comme "le plus grand événement depuis la Réforme", a reçu un accueil favorable de la part de toutes les dénominations concernées et pourrait amener la création d'une Eglise unifiée de quelque 20,000,000 de membres. Un tel résultat pourrait, semble-t-il, encourager davantage encore la possibilité d'un dialogue plus large avec les Eglises catholiques romaine et orthodoxe.

Il existe également au Canada un projet considérable d'union entre les Eglises anglicane et unifiée. Une telle réunion prendrait une importance accrue si elle était accomplie dans le cadre d'un dialogue plus vaste englobant l'Eglise catholique, car alors elle n'aurait plus l'apparence d'une coalition pan-protestante, servant de contre-poids à une phalange catholique romaine. Les fervents de l'oecuménisme ont encore une autre raison de s'exalter de la tournure des événements: Tant que l'Eglise catholique romaine demeurait absente du mouvement oecuménique, il y avait un certain degré d'irréalité à parler de Réunion de la Chrétienté aux grands rassemblements oecuméniques comme celui d'Amsterdam en 1948 où prit naissance le Conseil Mondial des Eglises, alors que l'on pouvait espérer tout au plus la réunion de 260,000,000 de protestants. Ceci laissait en dehors, quelque 500,000,000 de catholiques et un espoir extrêmement faible d'y inclure 200,000,000 de chrétiens orthodoxes.

Il ne fait aucun doute qu'il reste beaucoup à faire dans la voie de la compréhension mutuelle avant que les 260,000,000 de protestants ne fassent qu'un. Mais chaque fois que des traditions se fusionnent, par exemple celles des Eglises unifiées du Canada en 1925 et celles du sud de l'Inde en 1947, les chrétiens devraient se réjouir et les considérer comme un pas en avant vers une unité plus complète. L'ère du dialogue entre catholiques et protestants a renforcé cet espoir. Il est possible que l'on salue ce dialogue comme le grand fait nouveau de la 2e partie du 20e siècle, comme l'était le dialogue plus restreint de la première moitié.

★

L'action sociale des protestants canadiens

J. Arthur Boorman

L'auteur de cet article est professeur d'histoire de l'Eglise à l'Université McGill.

QUE disent les Eglises protestantes, face aux problèmes urgents qui confrontent les Canadiens de la génération présente, et quelle est leur action? Certains, au nombre desquels on trouve des gens qui se donnent pour chrétiens, considèrent cette question hors de propos. Ils croient tout bonnement que de tels problèmes ne relèvent aucunement des Eglises. Les Eglises, disent-ils, doivent se préoccuper des problèmes religieux; qu'on laisse aux politiciens, aux professeurs et aux hommes d'affaires le souci des questions économiques, politiques ou sociales. Cette attitude n'est pas seulement le propre des petites sectes; on l'observe aussi chez un important groupe de chrétiens dans les Eglises les plus nombreuses. Si vous poussez plus loin l'analyse de cette position, si vous demandez aux gens qui soutiennent ce point de vue ce qu'ils considèrent eux-mêmes comme la mission propre des Eglises, on vous répondra toutes espèces de choses mais en mettant l'accent sur deux points principaux. Presque toujours, on vous affirmera que la religion est une affaire personnelle; on ajoutera, surtout si vous posez la question au fidèle d'une secte évangélique, que la mission de l'Eglise est de sauver les âmes: "Je ne suis ici-bas qu'un pèlerinage; le Ciel est ma demeure." Cette religion tout entière tournée vers l'autre monde est particulièrement séduisante pour ceux dont la vie est affectée par la pauvreté, l'esclavage et la misère. A l'autre bout de l'échelle sociale, le citoyen prospère qui est en même temps dévot, tendra peut-être à discerner une corrélation entre sa fortune et sa piété, à considérer sa religion comme une sorte de garantie pour son succès. Pour lui, une petite prière peut aller très loin tandis que l'ingérence de la religion dans les affaires ou la politique va décidément trop loin! Il se considère comme un "solide individualiste", à cause de sa philosophie économique et cet individualisme envahit aussi le domaine religieux.

Aux chrétiens trop carrément tournés vers l'éternité et la dévotion, les principales Eglises, au Canada comme en d'autres pays, ont toujours opposé, du moins en théorie, que le christianisme embrasse tous les aspects de la vie humaine, y compris la vie économique, la politique et les problèmes sociaux. Pour étayer cette thèse, il ne manque pas d'arguments dans la tradition judéo-chrétienne. A ceux qui veulent limiter la religion aux observances d'un cérémonial ou d'un rituel, on peut citer les paroles du Seigneur rapportées par le prophète Amos: "Je hais, je méprise vos célébrations et ne prends aucun plaisir à vos assemblées solennelles... Epargnez-moi le bruit de vos chants... Mais laissez la justice couler comme l'eau et la droiture comme un torrent qui déborde." (Amos 5:21-24). Il n'est pas moins remarquable que Jésus, depuis les tout débuts de son ministère, s'est identifié à la tradition prophétique, envisageant sa propre mission comme l'accomplissement des paroles d'Isaïe: "L'esprit du Seigneur est sur moi parce qu'Il m'a oint pour prêcher la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé pour proclamer la libération des captifs et le recouvrement de la vue pour les aveugles, pour mettre en liberté ceux qu'on opprime, pour proclamer l'année agréable du Seigneur." (Luc 4: 18-19).

UN ÉQUILIBRE NÉCESSAIRE

A la pointe de leurs préoccupations, les Eglises protestantes ont maintenu un sain équilibre entre l'aspect personnel et l'aspect social de l'Evangile, de même qu'une tension féconde entre le souci du monde présent et celui de la vie éternelle. Dans la pratique, cependant, la balance penche généralement d'un côté ou de l'autre. Dans les périodes de crise, les Eglises prennent une conscience plus aiguë des exigences sociales de l'Evangile. Mais il est souvent trop tard. Si au contraire on traverse une période de paix et de relative prospérité, ce sont la piété et des formes toutes personnelles de religion qui tendent à prédominer. Il est évident que le pendule oscille présentement, et depuis quelques années déjà, vers cette seconde tendance, bien qu'on discerne certains signes d'un éveil stimulé par la tension au niveau international, la récession économique et la menace croissante du péril nucléaire. Mais dans la crise présente, comme dans les moments critiques du passé, un certain énervement peut porter beaucoup de chrétiens à tourner le dos au monde réel pour chercher refuge et consolation dans une foi uniquement orientée vers l'autre monde.

Parce qu'elles reconnaissent qu'aucune forme valide de christianisme ne peut négliger ses responsabilités sociales, les Eglises protestantes du Canada ont mis sur pied des organismes et comités spéciaux chargés de promouvoir cette inquiétude. Je consacrerai donc le reste du présent article à définir le rôle et la nature de ces orga-

nismes, tels que reflétés par leurs documents officiels, dans les Eglises Anglicane, Baptiste, Presbytérienne ainsi que dans l'Eglise Unie.

LE SERVICE SOCIAL ANGLICAN

Le Conseil de Service social de l'Eglise anglicane du Canada est un comité formé de clercs et de laïcs. Il possède un secrétaire général permanent, un personnel restreint, et répond de son action devant le Synode général. Les termes généraux de son mandat le chargent de "former une opinion publique chrétienne en matière de problèmes sociaux" et de veiller à "la conservation des moeurs, de la santé et de la vie". A ce conseil national viennent s'ajouter des conseils diocésains de Service social. La majorité des vingt-sept diocèses qui forment l'Eglise anglicane possèdent de tels conseils. Depuis des années, l'Eglise anglicane n'a cessé de réclamer des réformes pénitentiaires et une assistance organisée pour les prisonniers, à leur sortie de prison. Un certain nombre de pasteurs anglicans sont attachés en permanence à diverses institutions pénitentiaires et provinciales.

Autre souci majeur de l'Eglise anglicane: la sécurité sociale. Une résolution adoptée en 1946 par le Synode général ne manque pas d'intérêt pour qui la relit aujourd'hui, quinze ans plus tard: "Le Synode général souligne la responsabilité qu'ont les chrétiens d'appliquer les principes chrétiens dans leurs rapports sociaux et dans l'accomplissement de leur devoir social; il croit que cette règle s'applique avec une exigence particulière quand il s'agit de l'aide que le fort doit au faible, aux miséreux, aux affligés: le Synode constate une inégalité considérable et parfois une absence totale de services, même réduits au minimum, dans certaines régions, quand il s'agit de la santé pour la majorité de notre peuple; cette même carence se fait sentir dans le secteur de l'aide aux vieillards, aux infirmes et aux enfants dans le besoin; quant aux citoyens réduits à l'indigence par suite d'un chômage involontaire, d'une épreuve subite ou d'autres causes similaires, les services existants manquent de coordination." La résolution réclame ensuite la coordination des services sociaux par la collaboration entre les autorités nationales, provinciales, municipales et les dirigeants du secteur privé ainsi qu'une distribution plus équitable des frais entre les provinces.

Parmi le grand nombre d'initiatives sociales, dans l'Eglise anglicane, certaines ont retenu l'attention de manière constante depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Cette Eglise a plaidé la cause du logis à loyer modique, elle a manifesté son opposition à la discrimination sous toutes ses formes et réclamé la réinstallation de tous les réfugiés. Ces préoccupations ont donné lieu à de vifs débats dans les réunions synodales et diocésaines. Il n'est pas sans intérêt, par exemple, de savoir que des Anglicans ont été condamnés par leur Eglise pour avoir proposé que le gouvernement canadien maintienne à un haut niveau la venue au Canada d'immigrants britanniques. C'est la préoccupation, contraire à l'esprit chrétien, de renforcer la position anglicane au Canada, par la venue d'immigrants anglicans, que la résolution visait implicitement.

ACTIVITÉS BAPTISTES

Quand on parle de l'Eglise baptiste au Canada, il importe de distinguer deux groupes très différents l'un de l'autre. D'un côté, on trouve l'ensemble des sectes, sans relations entre elles et qui mettent l'accent sur le salut personnel par le sang expiatoire du Christ, à l'exclusion de toute autre préoccupation. Le champion le mieux connu de ce groupe est probablement l'Hon. Ernest C. Manning, premier ministre créditiste de l'Alberta, dont les émissions dominicales à la radio, "L'Heure du Retour à la Bible", ont autant d'affinité pour ses activités politiques que l'huile en a pour l'eau. L'autre groupe, plus important, plus libéral et mieux organisé, a pris conscience, tardivement, en 1944, de sa faiblesse organique; c'est alors qu'un groupe d'associations régionales vaguement fédérées entre elles se forma en union sous le vocable de Fédération baptiste du Canada. Ce groupe a, lui aussi, donné à la politique un nom illustre, celui du premier ministre social démocrate de la Saskatchewan, l'Hon. T. C. Douglas. Un monde de différence sépare le premier ministre Manning du premier ministre Douglas, même si l'éloquence des deux hommes vibre de la même ferveur évangélique, caractéristique des prédicateurs baptistes. Par une coïncidence singulière, un autre politicien charismatique s'illustre présentement dans la politique canadienne: nul autre que l'Hon. John Diefenbaker, lui aussi membre de l'Eglise baptiste! Mais sauf pour la foi baptiste et le fait d'être abstèmes, ces trois chefs politiques ont fort peu de traits communs. Notons cependant que la tradition baptiste inspire une sollicitude pour les humbles et les délaissés; or chacun des politiciens mentionnés manifeste une telle sollicitude et bien qu'ils l'incarnent tous trois de façons différentes, elle constitue tout de même une part importante de l'attraction qu'ils exercent sur les foules.

Pour comprendre l'arrière-plan de l'intérêt de M. Douglas pour les réformes sociales à caractère radical, il faut d'abord savoir que le mouvement chrétien de l'Evangile social (Social Gospel) a constitué le ferment principal du parti CCF, lors de sa fondation. Fait significatif: le plus fameux apôtre et le chef le plus influent du Social Gospel en Amérique du Nord, il y a cinquante ans, Walter Rauschenbusch, était lui-même baptiste et professeur au Séminaire de Théologie de Rochester. Dans le groupe libéral

de l'Union baptiste, ce courant de pensée sociale a toujours été présent. Mais il reste que la majorité des Baptistes a toujours mis l'accent sur la moralité personnelle et quelques formes de service social plutôt que sur l'action sociale et les réformes économico-politiques. Depuis de longues années, ils se préoccupent des besoins des "déficients mentaux, de la veuve et de l'orphelin, de la fille-mère, des exploités et des délaissés". Ils ont travaillé à l'établissement de cours juvéniles; ils ont lutté pour la liberté religieuse, une censure plus rigoureuse de la littérature obscène et contre les jeux d'argent, tout en combattant sous toutes ses formes le préjugé de race.

L'ACTION SOCIALE DES PRESBYTÉRIENS

On a affirmé récemment que le Réformé écossais John Knox "avait donné l'élan décisif... au développement de la démocratie moderne". Les Presbytériens, qui se réclament de l'héritage de Knox, sont très fiers de leur dévotion inébranlable aux principes démocratiques, non seulement dans la politique intérieure de leur Eglise mais aussi dans la politique tout court.

Mais les temps changent et des institutions nées dans un climat de réforme et de radicalisme deviennent parfois conservatrices et même réactionnaires. Il existe, par exemple, aux Etats-Unis peu de groupes aussi conservateurs que les American Daughters of the Revolution. Dans une certaine mesure, imbus de fierté pour leur tradition et leur patrimoine culturel, les Presbytériens ont suivi cette évolution classique. Ce n'est pas seulement vrai de ceux qui s'unirent en 1925 avec les Méthodistes et les Congrégationnalistes pour former l'Eglise unie du Canada; c'est également vrai du petit nombre qui a persévéré dans l'Eglise presbytérienne de notre pays. Comme on pouvait s'y attendre, le conservatisme qui a poussé certains presbytériens à refuser l'union s'est trouvé renforcé par ce refus même et influe sur la pensée sociale du groupe. Le fait, par exemple, que l'Eglise Presbytérienne soutienne fermement le principe de la peine de mort, tandis que l'Eglise Unie s'y oppose officiellement, mérite d'être signalé.

Néanmoins, en dépit de ce conservatisme envahisseur (qu'il est peut-être injuste de généraliser) l'Eglise presbytérienne du Canada s'est faite le champion résolu de certains droits humains fondamentaux et l'ennemi actif de l'injustice et de la tyrannie. Dans son dernier rapport à l'Assemblée générale de l'Eglise presbytérienne du Canada, la Commission pour l'action évangélique et l'action sociale enjoignait aux gouvernements fédéral et provinciaux de légiférer sans retard contre toute discrimination "inspirée par des considérations de race, de couleur, de croyances, de religion, d'origine nationale ou de lieu de naissance". La Commission exprima également le souci de voir la population canadienne "tenir la parole donnée aux Indiens et s'occuper de leur octroyer une pleine mesure de justice". A ce sujet, la Commission recommandait: "que l'Assemblée générale félicite le Gouvernement des démarches entreprises en vue de donner aux Indiens la franchise fédérale; que l'Assemblée générale prie instamment le Gouvernement du Canada d'accorder aux Indiens la pleine citoyenneté, le plus tôt possible et sans les dépouiller des droits et privilèges compatibles avec leur statut de premiers Canadiens."

L'EGLISE UNIE DU CANADA

L'Eglise Unie du Canada, qui constitue le groupe le plus important du Protestantisme canadien, repose sur des structures d'inspiration presbytérienne. Elle a conservé également un souci de justice et de démocratie qui vient de la même source. Mais les Méthodistes, qui formaient le groupe le plus nombreux à l'origine de l'Union, y apportèrent une ferveur et un zèle évangéliques qui en ont fait une communauté "activiste", non seulement dans l'évangélisation proprement dite mais aussi dans l'action sociale. On délègue la responsabilité de ces deux préoccupations, capitales pour la vie de l'Eglise, à la Commission pour l'action évangélique et sociale ainsi qu'à des comités régionaux similaires qui se retrouvent à tous les niveaux des structures ecclésiastiques: communauté pastorale, presbytère ou conférence.

La tradition méthodiste remonte au renouveau apporté par Wesley dans l'Eglise d'Angleterre, mouvement qui ne se limitait pas au renouveau évangélique mais qui touchait aussi la réforme de la société. Les historiens attribuent à ce renouveau, qui coïncida avec la révolution industrielle, le fait pour l'Angleterre d'avoir échappé à la révolution sanglante qui endeuilla la France vers la même période. Au moment de l'Union, toutefois, les Méthodistes en étaient venus à centrer leurs préoccupations sur le salut personnel, la piété et la morale individuelles. Mais ils n'oublièrent jamais complètement leurs responsabilités en matière de justice sociale. Traitant de ce courant de pensée chez les premiers Méthodistes du Canada, l'historien ecclésiastique H. H. Walsh souligne: "Les Méthodistes du Haut-Canada, sous la direction d'Edgerton Ryerson... firent sentir très tôt leur influence dans le domaine du bien-être social, particulièrement par leurs positions vigoureuses en faveur du bien-être des Indiens."

Le regretté James S. Woodsworth, fils d'un missionnaire méthodiste qui est resté fameux et lui-même pasteur de la même Eglise, fut l'un des fondateurs du parti socialiste C.C.F., qu'il dirigea pendant de nombreuses années. Le Dr Woodsworth présente les réactions typiques du

chrétien profondément préoccupé des implications sociales de l'Evangile mais qui n'obtint jamais de son Eglise aucun appui significatif dans l'appel qu'il lançait aux "citoyens responsables afin qu'ils créent des organismes sociaux capables de prévaloir sur les forces de l'égoïsme et de la désorganisation". Il dut quitter le travail missionnaire qu'il poursuivait à Winnipeg en faveur des indigents, d'abord pour se faire débardeur à Vancouver, et pour se mêler plus tard à l'organisation du mouvement C.C.F. On retrouve aujourd'hui dans ce même milieu un autre militant qui fut d'abord pasteur de l'Eglise unie: M. Stanley Knowles.

Même si de tels hommes ont quitté le ministère pour entrer dans la politique, il serait injuste d'en conclure que l'Eglise unie ne joue aucun rôle dans le mouvement social. Au contraire, on chercherait en vain une Eglise protestante, au Canada, dont le programme en matière de bien-être puisse être comparé à celui de l'Eglise unie ou qui se soit engagée avec autant de vigueur dans la lutte pour la justice sociale au niveau de l'économie politique. Néanmoins, on comprend que le Canadien moyen connaisse surtout de l'Eglise unie son souci de moralité. Le Secrétaire de la Commission pour l'action évangélique et sociale, James R. Muchmor, est un personnage haut en couleur et connu à travers tout le pays. Quand il fait une déclaration contre le bingo, le pari-mutuel ou les "barons de la bière" (ce qui lui arrive souvent) les journaux s'empressent de porter ses paroles à la connaissance de leurs lecteurs. Ces divers sujets, tous fort discutés, donnent lieu à des dépêches plus sensationnelles que les autres matières abordées par la Commission, depuis le programme en matière de bien-être social (26 institutions réparties sur l'ensemble du pays pour prendre soin des personnes âgées, des filles-mères, des délinquantes, des orphelins, des alcooliques) jusqu'au travail de secours et de réhabilitation poursuivi dans toutes les grandes villes canadiennes grâce aux missions urbaines.

La Commission de l'Eglise unie pour l'action évangélique et sociale comprend une Division des Relations humaines et des Affaires économiques dont le nom décrit bien les activités. Une résolution récente de cet organisme invitait les gouvernements fédéral et provinciaux "à faire en sorte de persuader le peuple canadien que la richesse du pays sera développée en fonction du bien commun et non pas au bénéfice de groupes privilégiés". Au cours de l'année dernière, la Division s'est occupée de promouvoir l'assurance médicale, d'aider les familles déracinées, les mères au travail, les vieillards sans abris. Elle a également entrepris une étude en vue de "remplacer" la peine capitale par des sanctions qui soient de nature à assurer le bien de la société tout en ne négligeant pas la réhabilitation et le sauvetage des condamnés.

A travers une Commission dont le mandat porte sur l'Eglise et les affaires internationales, l'Eglise unie exprime une préoccupation, partagée du reste par d'autres Eglises, relativement au rôle international du Canada. Lors de son Conseil général tenu l'automne dernier, elle a engagé le gouvernement canadien à poursuivre vigoureusement son action en vue d'un ordre international mieux établi et, à cette fin, de renoncer à sa souveraineté nationale dans la mesure exigée par un tel objectif; de fournir sa pleine collaboration à l'établissement de la police ou autre force nécessaire; de consacrer les économies ainsi réalisées en matière d'armement à l'aide aux pays sous-développés ainsi qu'à la poursuite d'autres objectifs valables au plan international. L'Eglise unie appuie également une politique d'immigration accrue en faveur des réfugiés, de même que certaines mesures d'assistance aux réfugiés du monde entier; elle favorise aussi la reconnaissance du Gouvernement de la Chine populaire et l'admission de cette nation au sein des Nations unies.

L'ACTION SOCIALE CHEZ LES AUTRES PROTESTANTS

En plus des activités qu'on vient de voir dans les quatre Eglises mentionnées, il faut souligner encore l'influence et le travail de plusieurs autres groupes. La Society of Friends (mieux connue sous le nom de Quakers) poursuit au Canada une action de plus en plus efficace au service de ses convictions pacifistes. Elle multiplie les efforts qui tendent à la réconciliation générale entre les hommes et les nations. Les Unitariens aussi exercent au Canada une influence hors de proportion avec leur importance numérique, dirigeant le meilleur de leur action vers des fins humanitaires. Plusieurs organismes luthériens, qui comptent au total un quart de million de membres, mettent en oeuvre un programme de bien-être local et international. L'an dernier, par exemple, les Luthériens ont expédié au Maroc cinquante tonnes de vêtements usagés que la Croix Rouge a distribués parmi les réfugiés d'Algérie. Le travail d'assistance accompli par l'Armée du Salut est bien connu. Il se fait aussi un travail très significatif sous les auspices du Service de Relations sociales du Conseil canadien des Eglises qui comprend dans ses rangs les confessions protestantes les plus nombreuses, mentionnées dans le présent article de même que les Eglises du Christ (les Disciples), l'Eglise unie des Fères de l'Evangile, l'Eglise grecque orthodoxe, l'Eglise Episcopalienne réformée et l'Eglise catholique grecque russe orthodoxe). La fonction de ce service consiste à étudier, pour recommandations aux Eglises membres, des sujets tels que "le jeu, la condition ouvrière, les relations industrielles, la sécurité sociale, l'immigration, la santé publique,

(suite à la page suivante)

Lettre à un séminariste

Stanley B. Frost

L'auteur de cet article est le doyen de la Faculty of Divinity de l'Université McGill.

Mon cher Etienne,

Dans le numéro de décembre 1960 de *Cité Libre*, M. Pierre Dansereau, doyen de la faculté, t'écrivait une lettre en apprenant que tu avais décidé de te consacrer à la prêtrise. J'ai trouvé sa lettre des plus intéressantes et des plus stimulantes, tant par ce qu'elle exprimait que par ce qu'elle laissait entendre. Nos silences sont souvent plus éloquents que les paroles.

Il m'est apparu, à la lecture de cette lettre, qu'il t'intéresserait peut-être, en ce temps d'oecuménisme, de voir quel genre de lettre un professeur protestant pourrait écrire à un étudiant en sciences sur le point d'entreprendre des études pour devenir pasteur protestant. Sans doute, le fait que je sois moi-même ministre de l'Eglise unie du Canada et professeur à la faculté de théologie me place inévitablement dans une optique différente de celle de M. Dansereau. Il écrit à titre de laïc et d'homme de recherches faisant ses adieux à un disciple qui abandonne sa discipline pour se consacrer à une autre; alors que j'écris en ma qualité d'ecclésiastique et de théologien pour souhaiter la bienvenue à un néophyte dans un état que j'ai moi-même choisi. Les deux lettres ne seront donc pas au même diapason et n'auront, par conséquent, rien de commun. Toutefois, supposons (à moins que l'idée ne te répugne totalement!) que toi, étudiant doué en sciences, tu décides d'entreprendre des études en théologie en vue de devenir ministre protestant, que pourrais-je bien t'écrire?

LA VOCATION DE PASTEUR

Je me rends compte que tu éprouves un ardent désir d'entrer au service de l'Eglise et que seule une conviction profonde a pu t'amener à quitter une carrière scientifique prometteuse pour consentir à faire ce que d'aucuns appellent "un sacrifice" pour accéder aux ordres.

Certes, tu devras renoncer à beaucoup de choses — revenus financiers, situation enviable dans la société, plaisir d'énoncer, de vérifier et de démontrer des théories, ou tout au moins, d'en suggérer l'équivalence dans les faits, ce qui n'est pas toujours la même chose. Il y a des satisfactions bien tangibles dans le domaine des sciences physiques, mais il est également vrai que, dans ton nouvel état, tu en auras davantage.

Souvent, les parents et les amis tentent de dissuader les jeunes de prendre la décision que tu as prise, alléguant, bien à tort, qu'il s'agit d'une abdication pure et simple. Ne commences-tu pas à comprendre que les joies de la vocation, bien qu'impondérables, n'en sont pas moins réelles?

Ton lot est de servir Dieu et, par le fait même, de servir l'Eglise. Tu as pu, depuis longtemps, observer l'oeuvre de Dieu dans l'ordre de la nature, mais voici que tu vas collaborer avec lui dans l'ordre de l'histoire. Depuis l'époque d'Abraham, on peut observer la Genèse de ses desseins dans l'histoire, dans cette histoire toute providentielle de l'Ancien Testament qui aboutit à l'Incarnation, cette histoire du peuple de Dieu jusqu'au seuil de l'ère chrétienne. En ta qualité de ministre du culte, tu accéderas au

---

L'action sociale . . .

(suite de la page précédente)

les libertés civiles, la réforme du système pénal, etc."

Dans une certaine mesure, il est inévitable que des institutions aussi vastes et aussi complexes que les Eglises affichent une attitude conservatrice en matière sociale. D'où la nécessité de certains groupes chrétiens indépendants qui étudient les problèmes sociaux et moraux en tenant compte des circonstances toujours changeantes et qui stimulent l'opinion publique à exiger les réformes qui s'imposent. Des publications comme *Cité Libre* et *Christian Outlook* peuvent rendre des services importants, non seulement au Canada mais aussi à l'Eglise, pour autant qu'ils éveillent cette dernière aux besoins actuels de la société ainsi qu'aux problèmes qui réclament l'attention générale. L'histoire montre assez clairement à quelles tragédies on peut aboutir quand l'Eglise perd contact avec les problèmes humains les plus urgents. Comme il pourrait être différent, le monde terrible où nous vivons, si l'Eglise de Russie était restée fidèle à son Seigneur — par le soin des pauvres, la libération des captifs, en rendant la lumière aux aveugles, en délivrant les opprimés, en proclamant la bonne nouvelle de l'amour qui réconcilie! Réjouissons-nous de voir les Eglises du Canada, protestantes et catholique, assister l'humanité dans ses besoins. Continuons de les aider dans cette voie en maintenant une "vigilance éternelle" autour des grandes valeurs sociales de notre héritage chrétien: la liberté, la justice et la paix.

★

rang de collaborateur de Dieu, désigné par lui, en vue de participer, si modestement que ce soit, au développement et à l'orientation de cette histoire toujours en devenir. Pour ceux qui sont réellement appelés, le fait de savoir qu'ils ont un pareil rôle à jouer et qu'ils n'hésitent en aucune façon à l'assumer, constitue une joie profonde. Cela veut donc dire que ton rôle à toi, si minime soit-il, se joue au sein d'un drame aux proportions cosmiques. N'est-il pas préférable de figurer comme quatrième soldat dans *Hamlet* que d'être la vedette d'un *musical* de troisième ordre? Ceci évidemment ne veut pas dire que plusieurs de nos meilleurs savants n'ont pas la même estime pour le rôle qui leur échoit! Seulement, Dieu t'a désigné, toi, pour jouer ce rôle précis, et non pas l'autre. L'important est que tu fasses partie de sa pièce!

L'autre grande satisfaction réside dans le fait que tu auras, aussi, à servir des hommes et des femmes. Le vrai pasteur est chéri de son peuple. Vois-tu, les gens sont ainsi faits: ils sont légers, orgueilleux, têtus, cruels, stupides, bien intentionnés, gentils, bons, courageux, nobles; ils sont tout cela à la fois et autre chose encore. A l'homme qui a un coeur sacerdotal, ils manifestent une profonde et chaleureuse affection, ce qui est bien de nature à réchauffer les journées froides et à ensoleiller celles qui sont grises. J'avoue que dans mes fonctions actuelles, je me sens frustré de cette subtile et chaude affection qu'inconsciemment les fidèles témoignent à leur pasteur, affection qui donne du prix au dévouement qu'il leur dispense.

En vérité, ceux d'entre nous qui avons entendu l'appel et qui y avons correspondu, ne parlons pas de "sacrifice" lorsque nous entrons dans les ordres, car nous savons que c'est là un état profondément enrichissant.

Je viens tout juste de dire, en parlant de ta vocation, qu'il s'agissait d'une "conviction profonde", et je suis sûr que c'est là l'expression qui convient. Pourtant, certaines gens croient souvent qu'une pareille conviction ne peut résulter que de l'appel d'une voix céleste, d'une vision béatifique ou, tout au moins, d'une révélation personnelle à laquelle on ne saurait résister. Nous savons bien, toi et moi, qu'il n'en est rien. Nous savons que cet appel ne diffère pas tellement de celui qu'entend le médecin, le comédien ou l'homme politique. La plupart du temps, il s'est agi tout simplement que nous nous rendions compte qu'un rôle de cette nature dans la vie nous séduisait, que nous étions doués des talents naturels propres à le remplir et que nous avions l'intuition nécessaire pour en comprendre le prix et les avantages. Ce rôle nous est apparu comme un moyen de réaliser notre vie; un moyen qui nous agréait. Tout ceci, ainsi que d'autres considérations personnelles, a fait que peu à peu nous sommes devenus convaincus que cette inclination correspondait aux désirs de la Providence.

Plus rarement (et ce seront là des cas qu'affectionneront les romanciers et les cinéastes), il s'est agi d'une explosion de forces qui a provoqué, chez un individu, un conflit et des tourments de l'âme qui ne pouvaient être apaisés que par l'une ou l'autre des raisons confuses qui prévalaient chez lui; en pareil cas, l'issue du conflit est apparue comme un appel de Dieu au service de l'Eglise. Ce sont par ces moyens naturels — et non par des voix et des visions — que Dieu fait sentir son appel, et toi qui es rompu aux disciplines de la science, tu sais déjà qu'Il préfère agir par des moyens naturels plutôt qu'autrement, et ceci est particulièrement vrai quand Il agit dans les régions souterraines du coeur. Tu as entendu cet appel, tu as ressenti cet élan naturel et intime, et tu m'en vois tout heureux. Cela veut dire que ta vie ne sera jamais mesquine, sans but et insignifiante. Tout au contraire, tu seras toujours conscient du souffle d'éternité qui t'enveloppe.

LA VALEUR DE LA VOCATION

Ainsi donc, quoi qu'en pensent les gens, nous savons tous deux qu'il n'y a aucune raison, en ce qui concerne ta décision, de parler de "sacrifice" ou du "rejet d'une carrière". Aux yeux de ceux qui parmi nous croient en Dieu et en son plan d'amour pour tout le genre humain, tu as été appelé à la tâche la plus haute qui ait été confiée à l'homme ici-bas. Pour ceux dont les croyances sont autres, cette dernière phrase paraîtra tragiquement contradictoire...

Et pourtant, même pour ceux-là, il y aurait beaucoup à dire. La religion est un fait issu de l'expérience humaine. C'est un phénomène à peu près universel. Plutarque le constatait de son temps: "Si vous allez de par le monde, vous trouverez peut-être des cités sans murailles, sans littérature, sans chefs, sans maisons, sans théâtre ou sans cirque; mais on n'a pas encore vu, et nul ne verra jamais une seule ville sans temples et sans dieux. De plus, je suis d'avis qu'il serait plus facile de construire une ville sans terrain dessous que d'établir une république privée de la croyance aux dieux, ou, l'ayant établie, qu'elle puisse se maintenir." Souvent, quand on regarde nos sociétés occidentales modernes, il peut sembler qu'un grand nombre d'hommes et de femmes se tirent heureusement d'affaire sans adhérer à aucune religion. Cependant, que survienne un désastre, que s'annonce une maladie, que la mort frôle de près et l'instinct d'en appeler aux secours d'en haut se manifestera avec une force étonnante. Ce qui est vrai de l'individu, l'est même davantage de la société. Plus les intellectuels extirpent la religion de la société par la porte centrale de nos grandes universités, plus la religion retourne à la société par la porte latérale du

culte pseudo-nationaliste, pseudo-scientifique ou pseudo-oriental. Le gnosticisme, la superstition et la magie sont aujourd'hui des forces plus agissantes que jamais. Que les matérialistes ou les humanistes le veuillent ou non, la religion demeure un facteur agissant et durable dans toute société humaine.

Certes, c'est un facteur fort dangereux. L'histoire est remplie d'exemples qui démontrent quels ravages peut causer la religion quand elle tombe entre des mains inhabiles. Elle peut fausser et asservir des cultures entières, comme ce fut le cas pour l'ancien peuple cananéen, ou encore pour l'Amérique centrale pré-chrétienne. Elle peut pervertir et acheminer l'homme à des extravagances semblables à celles des fakirs de l'Inde gisant sur leur lit de clous, ou encore aux haines sanglantes qui ont attiré la guerre de trente ans. La religion engendre l'inquisiteur, le pharisien, l'obscurantiste et le fanatique. Elle n'a pas son pareil pour vous abaisser tous les stores de l'âme et pour suggérer aux dévots que c'est un péché que de regarder la vérité en face.

Comme il est important, par conséquent, que les meilleurs cerveaux de notre temps, et non seulement des sujets obtus et de deuxième ordre qui d'ailleurs n'auraient jamais été de grands savants, de grands artistes ou de grands tout-ce-qu'on-voudra, comme il est important donc que quelques-uns des plus intelligents et des mieux formés d'entre nous s'adonnent, leur vie durant, à l'étude et à la pratique de la religion! La religion ne peut ni être sérieusement étudiée ni être guidée par ceux qui s'en tiennent à l'écart, c'est-à-dire, par les psychologues, les sociologues ou les historiens. Seuls ceux qui ont un commerce constant avec les croyants engagés peuvent conduire et guider la pensée religieuse de l'homme.

Voilà pourquoi nous avons besoin de religieux habiles et remarquablement doués. Anciennement, l'Eglise avait le choix parmi les meilleurs esprits d'une époque donnée; de nos jours, la médecine, la science, la technologie et le commerce lui disputent les finissants les plus brillants de nos universités. Quand d'aventure un bon étudiant comme toi (je ne dis pas "brillant", de peur de blesser ta modestie) décide de se consacrer à l'Eglise, même les matérialistes et les humanistes n'ont pas lieu de nous en tenir rigueur!

Si la religion peut, quand elle s'engage sur une mauvaise pente, devenir une puissance maléfique sans égale dans la société humaine, elle peut également, si elle correspond à l'amour de Dieu et si elle se laisse guider par son esprit en marchant sur les traces de son Fils, exercer une influence de bonté, de beauté et de vérité incomparable dans toute expérience humaine. C'est la religion chrétienne qui a érigé des hôpitaux dans la jungle, qui a banni la traite des esclaves, qui a donné naissance à l'éducation, à la démocratie, aux idéaux d'une société libre, qui a produit des hommes comme saint François et John Wesley, des femmes comme Elizabeth Fry et Marguerite Youville. La religion, par ses écarts, dégrade et pervertit; mais par ce qu'elle a de meilleur, elle ennoblit et elle inspire. Comme il est nécessaire, par conséquent, d'avoir des hommes et des femmes bons et intelligents qui deviennent les guides de la pensée et de l'action religieuse de leur génération. Je prie pour que tu sois un de ces guides pour ta génération!

LA RESPONSABILITÉ DE LA VOCATION

Maintenant que tu as entendu l'appel de Dieu et que tu y as répondu, tu vas pouvoir, je pense, l'envisager dans une perspective de plus en plus vaste. Pour le moment, cependant, il s'agit pour toi d'acquérir une préparation de base, des notions fondamentales, et ceci veut dire un retour à l'école.

Au cours de tes études théologiques, tu vas — j'en ai bien peur — buter sur des choses qui vont t'offenser et te contrarier. Il te faudra combattre et rejeter des idées reçues, des concepts d'enfance, des préjugés. A certain moment, il te semblera que le but de la théologie est de détruite plutôt que d'édifier ta foi. En un sens, cela est vrai, car il faut parfois rejeter de vieilles opinions si l'on veut en acquérir de nouvelles mieux charpentées et plus durables. Je pense que le texte le plus rassurant pour un étudiant en théologie est ce mot d'ordre de l'évangéliste: "Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé" (Marc 13:13).

Le plus mignon des préjugés d'avec lequel il faudra te départir est cette conviction qu'on a que la vérité religieuse diffère des autres, en ce sens qu'en sciences, en histoire ou en littérature, toutes les questions sont permises et que toute attitude, si vénérable soit-elle, peut être attaquée, alors qu'en religion il y aurait des domaines de foi où l'idée même de poser une question paraîtrait déloyal et où le fait de s'attaquer à ce qui fut naguère orthodoxe serait un péché.

Ce qui, à mon avis, fait qu'un protestant est véritablement un protestant, c'est sa conviction que toute vérité est une et que les méthodes d'étude et de recherche qui sont légitimes dans le domaine des sciences ou des humanités le sont également en matière religieuse. C'est l'acceptation et l'application courageuse de ce principe qui, depuis 1880, ont considérablement transformé l'optique protestante par rapport à la Bible. C'est une attitude philosophique intellectuellement respectable et de laquelle tu n'au-

(suite à la page suivante)

FRANÇAIS OU PROTESTANT?

Gabrielle Clerc

Madame Gabrielle Clerc est une protestante de langue française. Stagiaire à la faculté des Lettres de l'Université Laval, elle est également institutrice à la section française de l'école Holland de Québec.

IL n'est pas facile d'être protestant de langue française dans la province de Québec. La juxtaposition des adjectifs protestants et français qui, ailleurs, n'offre pas de surprise, prend ici l'allure d'une étonnante contradiction. Car ce qui est français dans cette province y a été maintenu grâce à l'extraordinaire ténacité des catholiques de langue française. Dès lors, patrimoine français et religion catholique sont devenus pratiquement inséparables et quasiment synonymes. Le protestant de langue française vit donc une expérience difficile.

Au mieux, il peut participer de manière enrichissante à la vie de deux milieux bien différents. Au pire, il sera exclu des deux. Car il risque, en effet, d'être un étranger autant parmi ses coreligionnaires que dans son milieu linguistique.

Les premiers lui accorderont leur confiance mais méconnaîtront toujours les aspirations de son tempérament. Ceux qui parlent sa langue lui refuseront souvent leur amitié, constatant son *hérésie*... Il est heureusement des cas où cet écartèlement psychologique est amoindri. Dans un milieu cultivé, par exemple, la tolérance de ses amis catholiques dépendra surtout de sa propre ouverture d'esprit.

UNE IMPASSE: L'INTÉGRATION SCOLAIRE

S'il est, dans la vie du protestant de langue française, un moment décisif où s'impose le choix entre sa langue et sa religion, c'est lorsque se présente le problème de l'intégration scolaire.

A quelle école envoyer l'enfant protestant de langue française? A celle que sa langue lui assigne d'autorité? Mais bien vite cette école lui paraîtra hostile quand il ne pourra participer à l'enseignement religieux qui se mêle au programme scolaire. A l'école protestante, hélas, il ne pourra comprendre que le *Notre Père*. Plongé dans un enseignement donné dans une langue étrangère, il vivra dans la plus cruelle

---

Lettre à un séminariste . . .

(suite de la page précédente)

ras jamais à rougir; attitude périlleuse, assurément douloureuse et inconfortable, mais je crois que c'est la seule qui nous reste dans cette étrange époque moderne. Aussi, je t'exhorte d'entrer au séminaire avec le même esprit de recherche qui t'animait naguère quand tu te rendais chaque jour au laboratoire. Il n'est pas d'attitude intellectuelle qui soit plus ou moins respectueuse pour aborder les études que tu es désormais appelé à faire.

Il s'en trouvera plusieurs, parmi les protestants et les catholiques, qui rejetteront le conseil que je te donne ici. Il y a — diront-ils — le domaine sacré de la foi à propos duquel aucun individu ne devrait oser s'interroger. Mais je crois en Dieu — non pas comme en un concept philosophique — mais comme en une personne en qui il faut avoir confiance et se reposer. M'en remettant à Lui, mon esprit sera préservé de l'erreur grave et de l'hypocrisie. Je crois que tout homme qui prend la vérité comme seul critère et qui, en toute humilité, en suit les sentiers, où qu'ils mènent, découvrira que ceux qui accomplissent la volonté de Dieu connaissent tout ce qui touche Son enseignement et que l'Esprit Saint les guidera vers la vérité entière (Jean 7:17; 16:13).

Je n'ai rien dit du besoin que tu auras d'une discipline personnelle, ni du besoin constant et profond du secours de Dieu. Je peux passer ces choses sous silence attendu que tu les connais déjà: mais ne les néglige pas car par elles seules tu pourras persévérer.

Voilà donc, mon cher Etienne, la lettre que j'aurais pu t'écrire si tu avais été un étudiant protestant — une lettre bien différente évidemment de celle de M. Dansereau. Mais il pourrait se faire que cette lettre, mieux que la lecture d'une demi-douzaine d'articles austères, te donne un aperçu de la pensée protestante — la mutuelle compréhension étant la seule base sur laquelle on puisse construire le pont solide de l'amitié.

Bien à toi,

Stanley B. Frost



solitude cette expérience scolaire déjà dépaysante pour lui. Son caractère et ses dons décideront de son adaptation mais quelles que soient ses difficultés, son esprit restera marqué par ce déchirement intérieur qui sépare sa vie scolaire de son milieu familial.

A Québec, à la suite de Montréal, on a créé au sein d'une école anglaise de niveau primaire (première à la cinquième année), une classe de transition pour les protestants de langue française. Cet arrangement permet à ces derniers d'avoir un premier contact scolaire dans leur langue et d'apprendre progressivement l'anglais. Mais si cette classe apporte une aide certaine, elle n'offre cependant qu'une solution de fortune. En effet, elle favorise l'adaptation des enfants protestants qui ne parlent pas l'anglais, mais elle ne tend pas moins à les assimiler plus ou moins vite à un enseignement donné en anglais.

Elle leur offre la possibilité d'apprendre à lire et à écrire dans leur langue, mais ces bases élémentaires ne leur permettront jamais de s'adapter plus tard au niveau d'un collège ou d'une université de langue française.

Cette initiative louable tend à régler le cas des enfants de langue française qui n'ont pu s'adapter à l'enseignement anglais et qui, devenus des cancres, gênent le travail des professeurs. Elle veut aussi intégrer les parents de ces enfants à la vie de l'école et resserrer indirectement des liens religieux. Mais, faut-il le dire, elle ne représente en aucun cas un souci de maintenir la langue française. En quoi elle est purement utilitaire et non profondément constructive.

LA VÉRITABLE SOLUTION

C'est là en fait l'avortement d'une solution plus saine, plus honnête, mais qui exigerait de la commission scolaire protestante du Québec, une rare générosité d'esprit: une vraie école laïque de langue française. Cette générosité d'esprit, il semble que la commission scolaire catholique ne l'ait pas davantage puisque, dernièrement, son directeur proposait de confier l'organisation de l'enseignement laïque à la commission scolaire protestante, étant donné que l'enseignement dans les écoles protestantes était plus "neutre", plus proche de l'enseignement laïque proprement dit.

Que l'enseignement religieux soit moins important dans les écoles protestantes que dans les écoles catholiques cela est indiscutable. Mais il n'est pas moins authentiquement religieux pour autant. A ce point de vue, les protestants anglais n'ont pas plus le sens de ce qui est laïque que les catholiques de langue française. Mais, en admettant qu'il leur soit plus facile de concevoir un enseignement laïque, comment imaginer de confier à une commission scolaire anglaise l'avenir d'une école française! Faut-il vouloir se débarrasser d'un problème pour imaginer une solution aussi illogique! Est-il nécessaire de préciser que seuls des francophones peuvent avoir l'intérêt naturel nécessaire pour mener à bien une telle entreprise?

L'APPUI DES CATHOLIQUES FRANCOPHONES

Sans doute, ce sont les protestants de langue française, les premiers, qui bénéficieront de cet enseignement. Mais il faudra bien que les catholiques de langue française l'organisent, car les protestants anglais — peut-on le reprocher? — n'ont ni le goût, ni la capacité de soutenir profondément une initiative d'enseignement dans une langue qui n'est pas la leur. Par ailleurs, s'ils en acceptaient un jour la responsabilité, il faut présumer que leur enseignement religieux, si restreint soit-il, s'y retrouverait. On ne pourrait alors parler d'enseignement laïque puisque un enfant élevé dans un milieu catholique s'y sentirait aussi dépaysé que l'enfant protestant de langue française dans une classe catholique.

Devant les difficultés que présente la création d'un enseignement laïque, on ne peut s'empêcher de penser aux lycées européens où l'abbé et le pasteur viennent également dispenser un enseignement religieux une fois ou deux par semaine et se donnent la main au hasard des rencontres. La division de l'enseignement en commissions scolaires confessionnelles ne permet pas d'envisager ici ce genre d'enseignement avec options religieuses. Mais on peut espérer que, renonçant de se renvoyer de l'une à l'autre le problème d'organiser l'enseignement laïque, les commissions scolaires voudront se compromettre pour le bien général. D'ailleurs, un exemple de leur collaboration vient d'être donné. En effet, cet automne, une classe pour enfants arriérés s'ouvrira à Québec. La commission scolaire protestante appuie l'initiative et la commission catholique y participe en prenant charge des frais encourus par les enfants catholiques qui y seront inscrits. Cette classe laïque bilingue est donc soutenue également par les deux commissions scolaires. Si celles-ci peuvent collaborer pour l'avenir des enfants arriérés, pourquoi ne pourrait-on pas espérer que, dans un avenir prochain, elles acceptent de collaborer à un projet concernant les autres enfants. En manifestant une tolérance véritable dans ce projet, la commission scolaire catholique de Québec prend indirectement une attitude prometteuse qui devrait rendre optimistes tous ceux qu'intéresse la création d'un enseignement laïque.

★

LETTRE OUVERTE A M. KENNEDY

Jean Pellerin

Cher ami,

Je me souviens qu'en 1925, alors que je n'étais qu'un gamin et que ma famille glissait doucement vers la dèche, je fus pris de panique à l'approche de la Noël. Je rêvais d'un tambour et d'une petite trompette et rien n'indiquait que ces jouets merveilleux, entrevus dans la vitrine du grand magasin de ma ville, allaient choir dans la cheminée cassée du taudis paternel. Fort d'une naïveté que j'ai d'ailleurs toujours conservée, je résolus de frapper un grand coup. En grand secret, j'écrivis une lettre bien sentie au Père Noël et, furtivement, j'allai la déposer dans la boîte aux lettres du grand magasin. Avec une foi parfaite, j'attendis les événements. Ma lettre est restée sans réponse et j'ai dû faire mon deuil du tambour et de la petite trompette. Je n'y comprenais rien et j'étais très déçu.

Aujourd'hui, j'ai votre âge. J'ai compris que le Père Noël n'a pas le temps de lire les lettres et, comme vous le pensez bien, je me doute même un peu que le président des Etats-Unis ne l'a pas davantage! Alors pourquoi lui écrire? Eh bien, il faut vous dire que je suis un timide et c'est justement parce que vous ne lirez pas ma lettre que je vous écris en toute cordialité et que je vous donne même du "cher ami" comme à un pair. Qu'est-ce que je risque? Et puis, je persiste encore à croire au Père Noël, et pour les gens de ma génération, vous êtes le Père Noël! N'allez surtout pas croire que je plaisante. Au contraire, je ne vois personne de ce côté-ci de la planète à qui le titre convienne davantage et j'estime qu'à votre âge, mériter de jouer un si beau rôle, c'est un très grand honneur.

Vous comprenez, nous autres, les laissés-pour-compte de l'entre-deux-guerres, nous n'avons pas été gâtés. Nous n'avions connu que le régime des vieux messieurs qui déclarent les guerres mais qui ne les font pas. Nous, nous étions faits à ce régime quand, soudain, nous avons vu monter votre étoile. John Kennedy, 44 ans, président des Etats-Unis... Etes-vous bien conscient de l'enthousiasme que vous avez soulevé à ce moment-là? Si je vous pose la question, c'est que j'imagine à quel point des hommes d'Etat comme vous peuvent être seuls au faîte de leur épouvantable responsabilité. Vous êtes tellement loin des humbles, des désespérés, des petits contribuables sur lesquels repose le char si lourd de nos démocraties. Apprenez donc que ces humbles dont je suis, sommes allés jusqu'à louer — et Dieu sait que nous n'avons plus la louange facile — oui, nous sommes allés jusqu'à louer l'étonnante faculté de renouvellement du peuple américain. Nous avons lu avec émotion et fierté le discours plein de noblesse et de simplicité que vous avez prononcé en prêtant le serment d'office. Il faut que vous sachiez que nous avons applaudi de tout coeur à ce discours. Il y avait dans vos paroles un souffle et une courtoisie d'homme d'Etat dont nous avions, depuis longtemps, perdu l'habitude. Nous allions entonner le *Te Deum* quand est survenu l'incident de Cuba. Oui, bien sûr, ce fut une malheureuse affaire où vous n'aviez que peu de part, même si, d'un geste magnanime, vous en avez assumé l'entière responsabilité. Malheureusement, à la suite de cette aventure, vous y êtes allé d'un autre discours, beaucoup moins bon celui-là. Ici encore, il faut vous le dire, les humbles que nous sommes avons bien failli perdre toutes nos illusions en entendant ce discours où il y avait des: "nous ne tolérerons pas ceci... nous irons jusqu'à cela si..."

— Quoi? avons-nous soupiré, est-ce que le jeune héros qui vient tout juste d'allumer un espoir immense dans le monde, va se mettre, lui aussi, à sermonner comme les vieux messieurs d'antan? Vous vous souvenez? Ces vieux messieurs qui ne savaient plus très bien s'ils étaient dans leur chaire de pasteur ou à la tribune des Nations unies...

Dans votre discours, toute trace de diplomatie et de courtoisie avait disparu. Avec un frémissement qui ne trompe pas, vous repreniez les vieux clichés. Vous sommiez tous les peuples américains de se mettre au pas, sinon... vous ne reculeriez devant rien pour maintenir la paix. Ces paroles nous ont attristés et nous n'avons pas applaudi. Pourquoi? C'est peut-être que nous sommes de plus en plus nombreux à penser qu'il est préférable de reculer parfois, ou du moins, de ne pas trop avancer. Voyez-vous, la paix, c'est bien gentil, mais à quoi nous servira-t-elle si, pour l'obtenir, il nous faut tous mourir?

Du temps des combats en champs clos, on pouvait jouer les Chouans et s'en tirer avec gloire au nom des grands principes. Aujourd'hui, le champ clos englobe et notre petite planète, et la lune et peut-être même Vénus. C'est un peu beaucoup. A moins de garer nos femmes,

nos enfants et nos troupeaux dans les vallées glacées de Sirius ou de la Polaire, nous risquons d'y passer tous. Alors, vous comprenez, le risque n'en vaut plus la chandelle; nous devenons de plus en plus des fanatiques du tapis vert et les grands principes commencent à nous taper sur les nerfs. Les bravades à la César ou à la Napoléon sont passées de mode et ne font plus vibrer les très vieux enfants de ma génération. Nous sommes devenus terre à terre, égoïstes même. Entre l'hégémonie et la vie, nous choisissons carrément la vie. Elle a beau ne pas être très drôle, elle nous tient à coeur. A la grande paix des cimetières atomiques, nous avons la faiblesse de préférer la petite guerre des compromis — fussent-ils boiteux. Couardise? Non, je ne crois pas. Simple instinct de conservation seulement.

Vous avez le communisme en haine. On vous comprend. Mais lorsque vous en parlez comme d'une hérésie qu'il faut écraser, on ne vous comprend plus. Votre attitude ferait sourire si elle n'était pas excessivement dangereuse. Comme le faisait remarquer récemment un journaliste de Londres, vous autres, Américains, vous avez tendance "à identifier le capitalisme non seulement avec la démocratie, mais avec la vertu elle-même, de sorte que toute forme de socialisme est considérée comme le Mal absolu et que la coexistence avec le communisme est difficilement imaginable." En raisonnant de la sorte, vous ne vous rendez pas compte à quel point vous ressemblez aux moines du Moyen Age qui, au nom des choses saintes, attisaient sans cesse les bûchers de l'Inquisition. Chacun se réjouit, je pense, de ce que cette époque d'obscurantisme soit désormais révolue, mais il faut prendre garde, car si l'Inquisition a disparu, les moines, eux, sont toujours là. Pas question, bien sûr, de les supprimer; ils ont le droit de vivre et je ne leur veux pas de mal. Seulement, il faudrait faire en sorte qu'ils regagnent paisiblement leur monastère et qu'on cesse, à la fin, de nourrir leurs maudits bûchers. Vous avez, croyons-nous, le cran et la stature qu'il faut pour apaiser les pieux alarmistes et mettre un frein aux diaboliques appétits de leurs puissants alliés, je veux dire: les marchands de canons.

Vous l'avouerai-je, il nous a semblé, à moi et à tous ceux dont j'interprète ici le sentiment, que vous étiez assez raisonnable pour admettre, une fois pour toutes, que le communisme, quoi qu'on fasse, est en selle pour un bon moment. Décevrez-vous notre attente? Non, vous n'irez pas jusque-là car, encore une fois, nous refusons de vous juger sur des paroles prononcées dans un moment de colère. Vous êtes un Américain de bonne trempe. Fort du prestige dont vous jouissez, vous pourriez, ce nous semble, ramener peu à peu votre grand pays à sa traditionnelle politique du "I.U.M.Y.O.B.U.B.O.-K.[1]. Nous croyons que ce serait ce qu'il y a de mieux à faire actuellement pour redorer le blason américain. Il arrive parfois que, dans une famille, l'oncle a plus d'autorité que le père et l'on peut se demander si ce n'est pas le cas pour les Etats-Unis. On aimait le vieil Oncle Sam, on craint le riche papa Marshall. L'Oncle s'occupait de ses petites affaires et comptait des amis partout; le paternel s'affaire dans tous les coins de la planète et est cordialement détesté de tout le monde. Pourtant, il est rempli de bonne volonté; il est généreux; il dispense sans compter ses largesses. D'où vient donc qu'on le déteste? Serait-ce qu'il manque de doigté? que sa main gauche n'ignore pas assez ce que donne sa main droite? Certains le prétendent.

Mais de quoi est-ce que je me mêle? Tout ce qui m'importe, après tout, c'est le présent que j'aimerais tant que vous nous fassiez. C'est si peu de chose en somme, une bagatelle: le droit de vivre, ou pour mieux dire: le privilège de ne pas mourir inutilement dans le brasier nucléaire que des gens trop sérieux ont envie d'allumer. Remarquez que si vous daignez déposer cette bagatelle dans ma cheminée anonyme, c'est aussi un peu à vous-même que vous ferez des étrennes... à vous-même, à votre charmante épouse, à vos fillettes et à vos futurs fils...

Allons, Père Noël, un bon mouvement. Vous n'avez même pas besoin de lire les lettres que des millions de fous comme moi vous adressent. Vous savez fort bien qu'elles contiennent toutes la même demande. Je suis même persuadé que les millions de lettres adressées au Père Noël de Moscou et à celui de Pékin contiennent également la même demande. Il me semble que cette belle unanimité devrait être de nature à simplifier énormément les choses. Les Pères Noël n'auraient plus qu'à former une coopérative! Au fait, pourquoi pas?

Adieu. Nous guettons les aurores boréales. Y verrons-nous bientôt monter vos rennes? Si vous paraissez, nous n'hésiterons plus: nous chanterons le *Te Deum.*

Un Canadien naïf,

Jean Pellerin

Montréal, juillet 1961

---

[1] *If you mind your own business,* you'll be O.K.: si tu te mêles de tes affaires, tu n'auras pas d'ennui.

★

LA PEINE CAPITALE

Alice Poznanska

LA peine de mort est une des plus anciennes formes de châtiment. Appliquée autrefois à un grand nombre de délits, elle est devenue, peu à peu, la sanction suprême ne devant plus frapper que ceux qui ont perpétré un meurtre. Au cours des trente-huit années du règne d'Henri VIII, par exemple, on comptait 200 délits passibles légalement de la peine de mort ce qui valut la potence à 72,000 personnes. Faut-il en conclure que les Anglais furent alors particulièrement sanguinaires? Il semble que plus simplement l'Etat, d'une façon générale, n'avait pas d'autres moyens à sa disposition pour faire expier les coupables. L'instabilité des revenus du Trésor et le manque d'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, lui interdisait d'effectuer des investissements n'offrant pas l'avantage d'un accroissement apparent du prestige national. Ainsi, le régime pénitentiaire n'était alimenté en subsides que d'une façon très fantaisiste et les prisons, dont l'état était d'ailleurs lamentable à tous points de vues, n'offraient que relativement peu de place. On se souciait, en outre, bien plus des condamnés politiques que de ceux de droit commun. Les prisons célèbres, telles que la Tour de Londres, en Angleterre, ou la Bastille, en France, abritaient surtout les esprits trop excités qui pouvaient nuire, par leurs agissements, à la sécurité du royaume. Rien d'étonnant dès lors qu'on se contentât longtemps de punir de la façon la plus expéditive et la moins coûteuse.

Avec l'évolution de la civilisation, la façon même d'envisager le problème du crime et du châtiment a subi des transformations importantes. Désormais on procéda à la refonte de tout le système pénitentiaire en termes, non pas d'expiation, mais bien plus d'une rééducation devant aboutir à la réadaptation dans le cadre de la Société normale. Le criminel reste, en quelque sorte, un être humain récupérable et digne d'intérêt, sinon une victime d'un régime économique incapable d'offrir une aide et une protection suffisantes aux déshérités. Les sociétés modernes ressentent, en effet, une responsabilité honteuse, en face des individus qu'elles se voient forcées d'isoler afin de les empêcher de nuire.

Un grand nombre de pays a cependant maintenu la peine capitale, en jugeant qu'elle gardait une valeur d'exemple et pouvait servir de frein dans certains cas. Argument de plus en plus souvent réfuté, d'ailleurs, étant donné l'abandon des exécutions publiques dû aux abus qu'elles favorisaient. Frein de valeur douteuse, puisqu'il a été scientifiquement prouvé que l'assassin n'est pas généralement dans son état normal au moment où il commet le crime. Problème que les peuples ont envisagé sous un angle différent selon leur mentalité et leur tempérament.

Ainsi en France on a très tôt admis l'excuse du crime passionnel, tandis qu'en Angleterre la Commission Gowers concluait encore récemment "qu'il existe des preuves, qui ne ressortent pas toutefois des données statistiques précises, que la peine de mort a probablement sur les êtres humains normaux un effet préventif plus puissant que toute autre forme de punition". La cour anglaise tranche, en somme, la question en refusant de conférer à l'individu qui n'est pas atteint de folie, le droit de perdre ses facultés de jugement d'une façon temporaire. L'expérience de certains Etats américains, qui ont supprimé la peine capitale, démontre toutefois que le nombre des meurtres commis, par la suite, non seulement n'a pas augmenté, mais au contraire, assez curieusement, a subi une diminution.

En ce qui concerne la Société, prise dans son ensemble, l'application de la peine de mort pose de nombreux cas de conscience qui pèsent de plus en plus lourdement. On se demande, en effet, si le risque d'une certaine sélection et la possibilité de l'erreur judiciaire, ne sont pas trop grands du point de vue strictement humain et s'il ne vaut pas mieux garder toujours la possibilité de reviser un jugement.

LA PEINE DE MORT EST APPLIQUÉE D'UNE MANIÈRE SÉLECTIVE

Selon le révérend John Kelly, par exemple: "La peine de mort est imposée de façon prédominante et disproportionnée aux pauvres et aux personnes de sexe masculin... et semble être incorrigiblement sélective". L'objection du révérend John Kelly reste probablement assez judicieuse. En France, un procès à la cour d'assise attire fréquemment les foules et de ce fait permet à l'inculpé, sans moyen, d'être défendu par un avocat célèbre acceptant de se charger du dossier pour des fins de notoriété, mais dans beaucoup d'autres pays la chose se produit assez rarement. Au Canada, on a vu un phénomène de ce genre à l'occasion du procès Coffin qui réussit à éveiller la curiosité du public. Toutefois, il s'agissait surtout d'une publicité assez malsaine exploitée par quelques journaux qui se sont contentés, d'ailleurs, d'orienter l'opinion dans un sens défavorable à l'accusé.

A la lumière de certains articles et d'un ouvrage, qui furent publiés par la suite, il semble que l'intérêt populaire n'a fait que précipiter les événements bien que la culpabilité réelle de Coffin n'ait pas été établie, selon plusieurs, d'une façon vraiment satisfaisante. Il est impossible de savoir d'une façon pertinente et définitive si, oui ou non, il s'agissait d'une erreur judiciaire; il reste cependant que si Coffin n'avait pas été exécuté son procès aurait subi une revision dont l'issue pouvait réserver des surprises.

Depuis plusieurs années, cependant, la peine de mort n'a pas été souvent appliquée au Canada. En 1959, le juge A. M. Manson de la Colombie Britannique déclarait: "Ces derniers temps, il y a eu commutation de la peine de mort en emprisonnement à vie, dans 90 p. 100 des cas; je n'hésite pas à dire que c'est répréhensible". De 1939 à 1959. soit en vingt ans — sur 401 personnes condamnées à mort, on en a exécuté 165, et en 1957 seulement 10 exécutions ont eu lieu contre 39 condamnations qui furent commuées à l'emprisonnement à vie grâce à la prérogative royale. Dans beaucoup de cas, d'autre part, les hésitations et les scrupules des jurés les ont poussés à se ranger à la thèse de l'homicide involontaire pour éviter d'avoir à appliquer la sanction de la peine capitale. Fait qui permet de craindre que des coupables puissent échapper à la justice à cause de la mauvaise application de la législation en vigueur.

L'OPINION PUBLIQUE

Il semble donc que la nouvelle loi, que le gouvernement fédéral ait décidé de voter cette année, changeant les conditions d'application de la peine capitale, s'imposait. La mesure reste cependant limitée, malgré les fortes pressions qui se sont exercées, depuis très longtemps, au sein de la Chambre des Communes. C'est en 1914, en effet, que fut présenté, par le député Robert Bickerdike, le premier projet de loi visant l'abolition de la peine de mort. De nombreuses interventions à ce sujet se sont succédé, par la suite, sans aucun résultat tangible. Toutefois, il faut souligner le fait que l'opinion publique n'appuyait pas les tendances qui se manifestaient en Chambre. Ainsi, en 1943, seulement dix huit pour cent de la population se prononçaient pour l'abolition de la peine de mort, tandis que 73% étaient contre. En 1960, ces proportions ont sensiblement changé: 41% étaient favorables à l'abolition de cette sanction; 51% jugeaient préférable de la maintenir. Il reste donc fort probable que le gouvernement aurait voté une mesure plus radicale s'il avait pu compter davantage sur l'approbation de la majorité de la population.

Vox populi, vox dei. En France Me Maurice Garçon préconisait le changement de la loi s'appliquant aux crimes politiques passibles jusqu'à maintenant de la peine capitale. Le célèbre avocat défendait la thèse de la commutation de la peine de mort en emprisonnement à vie en invoquant les événements historiques qui ont prouvé que, selon les époques, les "crimes contre la sûreté de l'Etat" ne furent, ni envisagés, ni jugés de la même façon. Maurice Garçon fut en réalité le porte-parole de la majorité de la population française désireuse de voir échapper à la peine capitale les généraux coupables de l'insurrection d'Alger. L'issue du procès a donné gain de cause à l'opinion publique, car aucun des inculpés n'a été exécuté. Il s'agit là d'un cas assez typique du résultat des pressions populaires sur l'armature judiciaire, qui, dans le cadre de notre expérience nationale, ne semble pas avoir joué de rôle important.

LE BILL C-92 RESTE INCOMPLET

Le nouvelle loi, établissant une distinction entre les meurtres commis avec ou sans préméditation, est l'oeuvre d'une minorité. Ses caractéristiques particulières représentent néanmoins un important pas en avant. La loi donne, en effet, beaucoup plus de latitude aux jurés, dont la responsabilité est, en même temps, réduite, tout en permettant à une cour supérieure de procéder à la révision du jugement qui de ce fait cesse d'être irrévocable. Autrement dit, le ministre de la Justice multiplie les instances et offre des possibilités additionnelles à la défense du présumé meurtrier.

Fait curieux, qu'il y a bien lieu de noter cependant, ni au cours des débats, ni par la suite, dans les commentaires parus dans la presse et à la radio, on n'a soulevé la question de savoir quel sort sera réservé aux criminels ayant échappé à la pendaison grâce à l'établissement de la distinction entre le meurtre prémédité et non-prémédité. Remplacer la peine capitale par celle de détention à la vie n'a pourtant un sens que dans la mesure où notre système pénitentiaire permettra aux détenus, non seulement de retrouver un équilibre, mais leur offrira également la possibilité réelle de reprendre éventuellement une vie normale. Il est notoire, que dans les cas des prisonniers ayant une conduite exemplaire, les remises d'une partie de la durée de la condamnation sont très fréquentes. Attitude humaine, favorisée tout particulièrement dans notre pays par l'existence de la Commission des libérations conditionnelles qui détient des pouvoirs lui permettant de soustraire les détenus, faisant preuve de bonne volonté, à la pleine et totale exécution du jugement. La Commission ne peut, cependant, remplir complètement son rôle tant que les personnes réhabilitées par elle, ne trouveront pas d'emploi en reprenant leur

place dans la Société. Chose qui est extrêmement difficile déjà pour un ancien voleur, par exemple, et qui à plus forte raison, reste parfaitement irréalisable pour un homme ayant commis un meurtre.

LA MAJORITÉ DES CRIMINELS N'A QU'UNE INSTRUCTION PRIMAIRE LIMITÉE

D'après les statistiques, la majorité des coupables d'actes criminels se recrute au Canada parmi les célibataires, âgés de 20 à 24 ans et n'ayant qu'une instruction primaire limitée. Ainsi 52.8 pour cent n'ont terminé que les cours de la sixième, septième ou au plus huitième année d'études. En ce qui concerne la répartition par métier, on dénote que la criminalité, dans le cadre de notre province, est surtout élevée parmi les journaliers et, sur le plan de l'ensemble du pays, parmi les manoeuvres. Viennent ensuite les ouvriers du secteur de la construction, de la fabrication mécanique et finalement les employés des entreprises de transport et des communications.

Il semble donc qu'il s'agit des personnes devant apprendre un métier pour devenir un jour *récupérables*. Jusqu'à maintenant le gouvernement a fait de nombreux efforts dans ce sens, dont certains ont eu malheureusement des suites parfaitement imprévisibles. Ainsi les détenus qui furent employés comme serruriers profitèrent de l'occasion pour utiliser à mauvais escient leurs connaissances fraîchement acquises en passant à l'extérieur des clefs permettant de dévaliser les boîtes postales. De même, aux ateliers d'impression de Kingston et de New-Westminster, plusieurs apprentis se sont contentés de fabriquer des fausses cartes d'identité. Le ministère de la Justice a employé également des prisonniers à la construction des routes et des immeubles, destinés d'ailleurs surtout à servir de locaux additionnels aux détenus. Toutefois, les syndicats protestent fréquemment contre ces pratiques alléguant qu'elles privent les ouvriers d'un emploi dont ils ont un urgent besoin en période de chômage notamment, comme celle que nous traversons actuellement.

ÉDUQUER COÛTE INFINIMENT PLUS CHER QUE PUNIR

L'exécution d'un individu n'occasionne que des frais minimes, aussi cynique que cela puisse paraître; par contre sa réhabilitation, parfois fort problématique, exige des investissements s'échelonnant sur une longue période de temps. Les chiffres sont éloquents. Les honoraires d'un bourreau sont de $100 dans le cas d'un ajournement et de $400 dans le cas d'une exécution. Salaire dérisoire si l'on songe que l'homme qui exerce cette triste profession est obligé, en outre, de cacher son identité et d'éviter que son entourage ne soit au courant de son activité professionnelle. D'après les calculs officiels, d'autre part, un détenu coûte actuellement à l'Etat $5.41 par jour, montant qui devrait d'ailleurs subir une augmentation importante si on désire offrir aux prisonniers un régime pénitentiaire vraiment adéquat aux buts fixés par l'esprit de la nouvelle loi. Quant au cours de cette année, cependant, le ministre de la Justice a demandé une somme additionnelle de $315,000, venant s'ajouter au budget précédent de $2,353,-840, pour améliorer les constructions pénitentiaires existantes, il fut l'objet de nombreuses critiques de la part de la Chambre.

L'expérience démontre, par ailleurs, qu'un prisonnier ayant appris un métier au cours de sa détention ne trouve pas de travail, une fois libéré, car les employeurs manifestent généralement des fortes réticences devant l'éventualité d'utiliser ses services. Il est donc déjà malaisé de placer comme employés des individus coupables de délits relevant du droit commun et à plus forte raison le problème s'aggravera quand il s'agira des personnes ayant perpétré un meurtre.

Dès lors il semble que la solution du problème consiste dans la création d'un secteur suffisamment isolé, géographiquement et économiquement, pour permettre aux détenus d'exercer une activité constructive sous un contrôle se rapprochant davantage du régime de la liberté surveillée, que de celui appliqué dans les pénitenciers. En outre, il y serait relativement facile d'assurer à la majorité des individus une vie normale après l'expiation légale du délit qu'ils ont commis. Il s'agirait en somme de les retrancher complètement des anciennes fréquentations et de leur offrir un cadre nouveau dans lequel ils ne seront pas des ex-criminels, mais des hommes comme les autres. Dans ce sens, l'établissement des camps de travail dans le Grand Nord canadien ouvrirait certainement de très vastes possibilités, tout en justifiant des investissements importants pour leur installation, qui permettrait en même temps la colonisation d'une région difficilement exploitable dans le contexte économique traditionnel. Récemment, le gouvernement a envisagé d'organiser des camps, qui devaient cependant être situés dans des régions moins éloignées.

Le 21 décembre 1960 le ministre de la Justice, l'honorable E. D. Fulton, déclarait: "Nous avons l'intention d'établir à plusieurs endroits, au Canada, des camps correctionnels de travail. Dans ces camps, des détenus triés sur le volet, bien disposés à l'égard de l'autorité, s'intéressant à ce que leur réhabilitation soit un succès, auront l'occasion de travailler dans des conditions moins strictes que celles des pénitenciers.

Certaines possibilités de travaux dans le parc de la Gatineau ont été explorées en collaboration avec la Commission de la capitale nationale". Le ministre a ajouté toutefois: "Le gouvernement admet les principes sur lesquels se fondent ces projets de réhabilitation des détenus et de conservation de nos richesses. Néanmoins, lors de l'étude de chacun des projets, il exige que le critère suivant soit appliqué: Prévoit-on, d'ici environ dix ans, l'exécution de ce projet par la main-d'oeuvre régulière et le paiement à même les deniers publics. Dans le cas de l'affirmative, les détenus ne l'entreprendront pas".

En somme déjà au moment du projet d'une institution de ce genre, le conflit apparaît entre la possibilité d'utiliser à la place des prisonniers, des ouvriers. D'autre part la question de réadaptation, au moment d'une mise en liberté éventuelle, reste entière. Il semble que la faculté d'aller s'établir dans le Grand Nord canadien, qu'on soumettrait au libre choix des détenus, leur conférerait, à long terme, infiniment plus de chances de succès.

L'idée d'ailleurs n'est pas neuve; elle fut déjà appliquée dans d'autres pays, où toutefois on se contenta de créer des conditions parfaitement insuffisantes forçant les détenus, même après la période prévue par le jugement, à mener une vie misérable et inhumaine. Il s'agirait en l'occurrence d'établir des centres où les personnes réhabilitées pourraient s'organiser une existence normale ce qui, dans les conditions de la technique actuelle, est parfaitement réalisable malgré les rigueurs du climat.

Cette solution, qui paraîtra probablement cruelle, même à ceux qui sans hésitation se sont prononcés pour le maintien de la peine capitale, représente un des meilleurs moyens de provoquer la disparition des tristes et archaïques vestiges qui existent dans notre système pénitentiaire. Elle permettra, en outre, d'améliorer le sort des prisonniers tout en favorisant une diminution du récidivisme qui reste toujours encore assez répandu chez nous.

Considérer la nouvelle loi comme une mesure définitive veut dire se contenter d'une réforme spectaculaire, mais très superficielle, qui à la longue ne peut que compromettre et désavouer l'esprit même d'un réel humanitarisme. Notre société, par ailleurs, acceptera d'autant plus volontiers un régime de clémence qu'il sera possible de lui démontrer l'absence de conflits entre ses intérêts propres et l'existence de ceux qu'elle semble fortement tentée, encore aujourd'hui, de supprimer purement et simplement, malgré l'attitude charitable qu'elle aime afficher dans un grand nombre de manifestations parfaitement symboliques.



La poésie et l'économie

L'UTILITÉ DE POSSÉDER DES HUMANITÉS

Extraits de la décision arbitrale rendue par le juge Laetare Roy, c.r. dans le différend entre les syndicats des instituteurs de la ville et la banlieue de Québec et différentes commissions scolaires. 24 mars 1961. Décision obligatoire relativement aux salaires, etc.

"Les professeurs sont des professionnels et ils doivent être traités comme tels. Leur rôle est difficile, demande une grande concentration d'esprit, de l'étude et une longue patience. Il leur faut de la psychologie et du doigté.

"Il ne faut pas les décourager.

"Chaque peuple a son domaine, est guidé par son destin propre et si le nôtre brille un jour ce sera moins dans le champ de l'industrie, du commerce ou de la finance que dans celui de l'esprit et de la culture.

"Oh! Il ne faut rien exagérer. Il se passera des décades avant que nos penseurs et nos philosophes, nos savants et nos écrivains puissent entrer dans le forum sacré où siègent les quelques rares génies qui sont les guides de l'humanité et l'orgueil de leur nationalité. Seulement, en espérant et en attendant, il faut faire les fondations solides, commencer par le début sans se lasser et imprégner, convaincre le peuple canadien-français que sa supériorité un jour, toutes choses égales d'ailleurs, sera appuyée sur le culte de l'esprit, des connaissances de l'art et de la science . . . (p. 2-3)

"Les obligations des corporations scolaires sont accueillies favorablement sur le marché.

"Le peuple canadien français doit se réveiller. Le sang qui coule dans ses veines c'est celui de Descartes, de Pascal et de Claudel et il est temps qu'il s'en souvienne et qu'il réfléchisse. Sans doute, cet effort lui coûtera, mais il devra l'accomplir, même si cela lui impose une certaine austérité.

"La culture est le signe de la supériorité et si le contribuable est quelque peu taxé, l'instituteur, mieux rétribué, fournira un plus grand effort et fera davantage sa part pour aider à sortir de l'ombre. Et si tous se donnent la main, un beau matin d'avril, chantera l'alouette et ce sera le réveil.

"En conséquence votre conseil d'arbitrage, procédant à rendre une sentence unanime, statue et décrète ce qui suit . . ."

Le juge Laetare Roy

★

La tradition . . .

(suite de la page 5)

comme pour l'Eglise romaine. C'est une tradition qui repose sur les Pères de l'Eglise et sur les docteurs de l'époque médiévale. Elle revendique le titre de *catholique* dans le vrai sens du terme: *universel*. Cette tradition n'est aucunement sectaire parce qu'elle ne s'arroge ni ne s'attribue le monopole de la vérité, mais reconnaît l'oeuvre du Christ parmi les autres *confessions* chrétiennes. De plus, elle revendique du passé l'héritage de tout ce qui est réellement chrétien: tout ce qui glorifie Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut de l'homme. Cette *note évangélique* est la marque distinctive, dominante de la tradition protestante. Si elle l'oublie, la vie devient inutile; si elle la respecte, elle devient la voix du prophète que l'Eglise et tout chrétien doivent suivre.

★

CASTRO A-T-IL TRAHI LA REVOLUTION CUBAINE?

Adèle Lauzon

DEPUIS que j'ai commencé cette chronique de politique internationale, j'ai parlé relativement souvent de Cuba. Je l'ai fait parce que j'avais l'impression que la révolution cubaine avait une importance considérable, à cause de ses caractéristiques propres, à cause de ses répercussions sur la politique mondiale et sur notre vie politique à nous qui vivons en Amérique. J'essayais de comprendre aussi bien que possible en utilisant les renseignements et la documentation dont nous disposons ici, en tentant de placer les événements dans leur contexte.

Aujourd'hui je compte une fois de plus parler de Cuba. Depuis mon dernier article, écrit avant l'invasion et publié après, j'ai passé un mois dans ce pays. Je suis arrivée à La Havane trois semaines après l'invasion, peu de jours après la grande fête du 1er mai au cours de laquelle Fidel Castro a proclamé Cuba pays socialiste.

J'ai rencontré Castro, j'ai entendu cinq de ses discours, j'ai rencontré "Che" Guevara, ministre de l'Industrie et le Dr Regino Boti, ministre de l'Economie. Je me suis entretenue avec des fonctionnaires. J'ai parlé avec des Cubains ordinaires, avec des avocats, des architectes, des médecins, des ouvriers, des paysans, des professeurs, des étudiants, des syndicalistes, des journalistes. J'ai discuté avec des Latino-Américains: Brésiliens, Argentins, Colombiens, Péruviens, Uruguayens. Parmi eux se trouvaient des communistes, des travaillistes, des sans-parti, et... des péronistes. Ils étaient tous castristes.

J'ai visité des coopératives, des fermes du peuple, des écoles, des centres domiciliaires, des usines, des hôpitaux, le grand centre d'alphabétisation de Varadero, des endroits touristiques, des plages publiques. J'ai assisté à des meetings d'étudiants, d'ouvriers, d'éducateurs, etc.

Au cours de mon voyage, j'ai eu l'occasion d'échanger des impressions avec des visiteurs français et algériens. Nous n'en finissions plus d'essayer de comprendre cette révolution qui constitue le plus grand défi imaginable aux catégories toutes faites et au dogmatisme.

Ce séjour d'un mois a intensifié mes convictions en ce qui concerne l'importance politique et historique de la révolution cubaine. On peut avoir sur ce phénomène les opinions les plus diverses. Etre *pour, contre,* réticent ou enthousiaste. Par ailleurs, il est impossible de prophétiser sur l'avenir de cette révolution. Elle peut aboutir à la réalisation de l'un des meilleurs régimes politiques que le monde ait connu; elle peut aussi, en cours de route, se perdre dans un sectarisme funeste; il n'est pas impensable non plus qu'elle soit écrasée demain ou dans un an par une invasion des forces armées américaines.

UN ÉVÉNEMENT DÉTERMINANT

Mais de quelque avis que l'on soit, et quel que soit le sort de cette révolution, il existe un fait indéniable: la révolution cubaine constitue l'un des phénomènes les plus importants du XXème siècle, une des étapes décisives de l'histoire. Elle s'inscrit dans la ligne d'événements aussi déterminants que les révolutions française, américaine, russe et chinoise. A cause de cela, l'intérêt qu'elle suscite dans le monde dépasse largement l'importance de l'île de Cuba. De même, l'intensité de l'hostilité dont elle est l'objet n'est plus à la mesure d'un petit pays de six millions et demi d'habitants, mais à l'échelle d'un vaste continent. Elle a gravement ébranlé les fondements de l'impérialisme économique en Amérique latine, ouvert la voie au socialisme dans l'hémisphère occidental. Enfin, sur le plan théorique comme sur le plan pratique, la révolution cubaine constitue pour le socialisme, un apport nouveau, dont M. Khrouchtchev, contrairement aux Américains, semble avoir compris l'importance.

Le gouvernement Castro est au pouvoir depuis deux ans et demi seulement et déjà il a fait l'objet d'un grand nombre de livres et d'articles. Il faudrait une encyclopédie pour en donner une analyse complète et approfondie.

Je devrai donc me contenter ici de donner quelques impressions fragmentaires, forcément incomplètes, sur la révolution cubaine, ses origines, son sens et sa portée.

L'INVASION REPOUSSÉE

Je suis allée à Cuba à une période particulièrement intéressante, c'est-à-dire, peu de temps après l'invasion.

En apprenant la nouvelle du débarquement, j'avais cru que les jours du régime Castro étaient comptés. C'était un fait connu que les contre-révolutionnaires avaient été entraînés et armés par les Etats-Unis. S'ils passaient à l'attaque, c'est que l'aventure était rentable. Or, l'invasion fut liquidée en deux jours, ce qui nous apparut comme un phénomène incompréhensible.

Il ne faut pas demeurer bien longtemps à Cuba pour se rendre compte que, bien au contraire, cela allait de soi. Ce qui est étonnant, c'est que la CIA ne l'ait pas compris.

Si les services de renseignements du gouvernement américain se sont trompés à ce point, c'est probablement attribuable au fait que, face à un phénomène de type nouveau, ils aient eu recours à des méthodes traditionnelles et assez primaires. Pour en arriver à la conclusion qu'un soulèvement était possible, ils ont dû au lieu de chercher à comprendre *toute* la situation, se contenter d'informations fragmentaires, presque marginales, c'est-à-dire:

1) Existence d'un groupe d'exilés aux Etats-Unis,
2) Existence d'une organisation de sabotage à l'intérieur du pays,
3) Existence à Cuba d'un bon nombre de mécontents.

La CIA a faussement attribué à une organisation de sabotage la force d'un mouvement insurrectionnel. Elle a peut-être surestimé le nombre des mécontents et cru que ces mécontents seraient prêts à prendre les armes contre Castro. Surtout, elle n'a pas tenu compte des facteurs qui jouaient en faveur de Castro:

1) Les nombreuses réalisations du régime qui ont amélioré le sort de la majorité des Cubains.
2) Le nationalisme cubain.
3) Les méthodes de consolidation de la révolution qui sont liées à la nature même de cette révolution.

La CIA avait prévu des défections massives dans les milices et dans l'armée. Ce point de vue aurait pu être juste si la révolution cubaine avait été semblable aux précédentes révolutions latino-américaines. Celles-ci sont presque toutes arrivées au pouvoir en obtenant l'appui de l'armée traditionnelle contre le régime établi. Mais, dans ces pays, les révolutionnaires et les militaires n'avaient en commun que l'hostilité à l'endroit de l'équipe gouvernementale. L'armée voulait se débarrasser d'un groupe d'hommes qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui convenait plus, mais elle n'avait aucun intérêt à changer les structures économiques et sociales. De sorte que, traditionnellement, en Amérique latine, même les gouvernements révolutionnaires étaient à la merci d'une armée conservatrice par définition.

UNE RÉVOLUTION D'UN TYPE NOUVEAU

La révolution cubaine a apporté en ce domaine une innovation capitale. Elle a remporté la victoire, non pas grâce au concours des militaires de carrière, mais *contre* ceux-ci, en mettant sur pied une armée populaire paysanne, foncièrement différente de l'armée de métier. Cette façon de procéder différait totalement non seulement des habituelles révolutions de palais, mais aussi des méthodes des communistes latino-américains qui préconisent les luttes électorales, les manifestations de masses, etc. L'expérience sur ce continent a prouvé qu'un soulèvement qui réussit grâce à l'armée tombe dans la dépendance de celle-ci. Quant aux procédés communistes: élections, manifestations de masses désarmées, ils s'avèrent inefficaces contre des armées fortes et bien équipées.

Dans son livre *La Guerra de Guerilla,* le *commandante* Ernesto "Che" Guevara, héros de la révolution cubaine, devenu par la suite président de la Banque Nationale de Cuba et aujourd'hui ministre de l'Industrie, explique la théorie révolutionnaire cubaine:

"La victoire armée du peuple cubain sur la dictature de Batista ne fut pas seulement la victoire de l'héroïsme, ainsi que l'a rapporté la presse mondiale; elle a également apporté un changement aux vieux dogmes concernant le comportement des masses populaires de l'Amérique latine. Elle a prouvé clairement que le peuple pouvait se libérer lui-même, par la guerre de guerilla, d'un gouvernement qui l'opprime.

"Nous considérons que la révolution cubaine a donné trois leçons applicables à l'orientation des mouvements révolutionnaires en Amérique. Ce sont:

1) Les forces populaires peuvent vaincre une armée.
2) Il n'est pas nécessaire d'attendre que toutes les conditions pour faire une révolution soient réunies; l'insurrection peut les créer.
3) Dans l'Amérique sous-développée, c'est dans la campagne que doit se faire le combat armé.

"De ces trois propositions, les deux premières contredisent l'attitude défaitiste des révolutionnaires ou des pseudo-révolutionnaires qui demeurent inactifs et se réfugient dans l'inaction sous prétexte qu'on ne peut rien faire contre une armée professionnelle, et qui attendent que, d'une façon mécanique, toutes les conditions objectives et subjectives soient données sans travailler pour en accédérer l'avènement. Tous ces problèmes ont fait jadis le sujet de discussions à Cuba, jusqu'à ce que les faits se chargent de résoudre le problème et ils sont probablement encore discutés dans le reste de l'Amérique..."

Guevara exprime dans ces lignes ses dissidences théoriques avec les communistes. Plus loin, il souligne que la guerre de guerilla ne doit être entreprise que si tous les moyens légaux de changer un gouvernement ont été épuisés.

LES ORIGINES

Castro lui-même commença sa carrière par les moyens de lutte politique légale. Il milita dans les rangs du parti Orthodoxe d'Eduardo Chibas, contre le gouvernement corrompu de Carlos Prio. Quand en 1952 Batista prit le pouvoir par un coup d'Etat, l'avocat Fidel Castro, alors âgé de 26 ans, déposa un bref, dénonçant la violation de la constitution par Fulgentio Batista. Evidemment, le bref fut rejeté. Chibas étant mort avant le coup d'Etat, il ne restait plus à Cuba de force politique capable de s'opposer à la dictature de Batista.

En désespoir de cause, un an plus tard, le 26 juillet 1953, Castro avec 165 compagnons, attaquait la forteresse de Moncada à Santiago. L'attaque échoua. Une répression terrible s'ensuivit. Un grand nombre de personnes furent emprisonnées, torturées, tuées. Castro fut capturé et, grâce à un concours de circonstances, il eut la vie sauve. S'étant vu refuser un procès public, il fut jugé à huis clos dans un hôpital. Il assuma sa propre défense et prononça à cette occasion son célèbre discours, "L'Histoire m'absoudra", dans lequel il met le gouvernement en accusation et dénonce le régime économique et social de Cuba. Il fut condamné à 15 années d'emprisonnement à l'île des Pins. Le discours de Castro avait été sténographié et fut secrètement distribué un peu partout. La popularité du jeune avocat ne cessa de s'accroître auprès de ceux qui souffraient de la dictature. Quand, en 1954, Batista décida de faire des élections, dans l'espoir de gagner les faveurs populaires, il amnistia les prisonniers de l'attaque de Moncada. Peu de temps après, Castro s'exila au Mexique où, avec Guevara et quelques autres, il prépara la guerre de guerilla.

En décembre 1956, Castro et 82 hommes débarquaient à Cuba où ils furent accueillis par les soldats de Batista. Douze survécurent. C'est alors que Castro prononça un discours qui le fit passer pour fou. Il déclara: "Les jours de Batista sont comptés!"

Pendant longtemps, le seul souci du petit groupe fut d'échapper aux poursuites et de survivre. Petit à petit, il se fit connaître des paysans, obtint leur appui. Au fur et à mesure qu'il devenait évident que la guerre de Castro était celle des paysans, que les jeunes *idéalistes* luttaient autant pour la réforme agraire que pour le renversement de Batista, le petit noyau de guerilla se transforma en une armée paysanne.

Pendant ce temps, le *Mouvement du 26 juillet* s'organisait dans les villes et obtenait l'appui de couches de plus en plus nombreuses de la population.

Militairement, Castro n'aurait pu gagner contre une armée de 35,000 hommes, puissamment équipée par les Etats-Unis. Mais les méthodes de la guerre de guerilla, menée à la campagne dans un territoire où toute la population soutenait les rebelles, entraîna une démoralisation totale de l'armée. Le processus s'accéléra jusqu'à la victoire finale, le 1er janvier 1959.

Une fois arrivé au pouvoir, Castro liquida les criminels de guerre et démantela complètement l'ancienne armée. Il attela l'armée rebelle à de formidables tâches de construction et put mettre en application la réforme agraire. Il donna très tôt des avantages matériels aux éléments les plus défavorisés de la population, obtenant ainsi leur appui inébranlable.

LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION

L'excès de cruauté et de corruption du régime Batista avait poussé les classes bourgeoises cubaines à appuyer Castro. D'où cette extraordinaire unité de tous les Cubains (qui n'étaient pas gravement compromis avec l'ancien gouvernement) au lendemain du triomphe de Castro. Mais tandis que pour les uns la révolution se terminait ou devait se terminer avec la fuite du dictateur, pour les autres, c'est-à-dire pour Castro et son armée paysanne, elle ne faisait que commencer.

La bourgeoisie s'était débarrassée des gangsters et elle souhaitait maintenant un gouvernement épuré de Batististes, mais respectueux des structures sociales existantes.

Le premier cabinet formé après le 1er janvier 1959 reflétait assez bien cet état d'esprit. Au début, Castro avait même décidé de se tenir à l'écart du gouvernement et de se contenter du commandement de l'Armée rebelle.

Mais très tôt de graves conflits surgirent entre ceux que la révolution avait mis au pouvoir et la révolution elle-même celle-ci exigeant non seulement la destruction du tyran et de l'armée traditionnelle, mais également la mise en application d'une véritable réforme agraire, ce qui est inconcevable sans un bouleversement profond des structures économiques et sociales de l'ancien régime.

Il est peu connu ici que les Castristes avant le 1er janvier 1959, ne s'étaient pas contentés de combats et de promesses. Ils n'attendirent pas leur victoire définitive pour mettre en application les principes fondamentaux de leur révolution. Dès qu'une parcelle de territoire était conquise par les forces rebelles, celles-ci y prenaient des mesures de réforme agraire. Elles créèrent même des hôpitaux et des écoles non seulement pour leurs recrues, mais pour les populations des secteurs conquis. Che Guevara avait établi dans la Sierra quelques indus-

tries destinées à fournir les approvisionnements essentiels: boulangerie, boucherie, fabrique de chaussures, d'uniformes, de havresacs, ainsi que de petits arsenaux.

Les forces révolutionnaires avaient ainsi acquis l'expérience et l'autorité qui les qualifiaient directement pour assumer la direction du pouvoir.

Or le premier cabinet se composa de citoyens choisis pour leur honnêteté parmi des éléments conservateurs ou libéraux de la population, qui s'étaient ralliés à Castro, contre Batista, sans être intimement liés au caractère populaire de la révolution.

Dans leur livre *Anatomy of a Revolution*, Leo Huberman et Paul Sweezy évoquent cette période difficile:

"Nous ignorons si Fidel crut que cette situation était stable et durable. Si tel est le cas, il fit preuve de beaucoup de naïveté et il changea rapidement d'attitude. Une sorte de système de gouvernement dualiste s'installa, avec Fidel d'un côté et Urrutia et son cabinet de l'autre. Il en résulta évidemment de la confusion, de l'inefficacité. Miro se rendit bientôt compte de l'impossibilité de poursuivre de cette façon et il offrit sa démission dès le 17 janvier, recommandant que Fidel Castro devienne premier ministre. Mais Castro hésita et attendit un mois avant d'accepter.

"Sur le plan de l'organisation, l'accession de Fidel au poste de premier ministre améliora les choses, mais elle n'élimina pas le paradoxe existant entre le caractère essentiellement révolutionnaire du régime et le personnel libéral-conservateur qui le représentait aux yeux du monde."

Au début, Castro put sans trop d'opposition procéder à des réformes préliminaires, comme la saisie des biens des hommes de Batista, la réduction des loyers, des taux de téléphone et d'électricité, la promulgation de certaines mesures de sécurité sociale, etc.

Mais les problèmes commencèrent de se poser d'un façon aiguë avec la mise en application de cette réforme agraire avec laquelle en principe on était d'accord. C'est que la réforme agraire déclencha l'hostilité américaine. Celle-ci eut un effet déterminant sur les représentants de la bourgeoisie, qui s'inquiétait déjà des effets nocifs que la réforme agraire pourrait avoir sur elle. C'est alors que les défections commencèrent de se produire et que peu à peu les éléments conservateurs du régime furent remplacés par des révolutionnaires de la Sierra.

En fait, ceux qui accusent aujourd'hui Castro d'avoir "trahi" sa révolution ne songent pas à la révolution de la Sierra, mais à celle des gens de la classe de Miro Cardona, c'est-à-dire des anti-batististes conservateurs, désireux de débarrasser leur pays des tortionnaires et des gangsters sans vouloir transformer les structures du pays.

Or, les Castristes ne seraient pas parvenus à édifier une armée paysanne dans le simple but de remplacer Batista par un gouvernement qui ne transformerait pas d'une façon radicale le sort des paysans.

Au départ, la révolution cubaine était radicale. Mais Castro aurait pu, en arrivant au pouvoir, trahir des partisans de la première heure, s'entendre avec les Américains et la bourgeoisie locale pour donner au pays un gouvernement *honnête*, indifférent au sort des paysans et soucieux de préserver les structures établies.

En affirmant dès les premiers mois de son administration son intention bien ferme de procéder à une réforme agraire profonde, sans faire de concessions aux propriétaires, américains ou cubains, Castro s'engageait inéluctablement dans le chemin de la radicalisation qui devait mener à la socialisation du régime.

Les dés étaient jetés bien avant que Moscou n'entre dans le jeu. Le préambule de la Loi de la Réforme agraire, promulguée le 17 mai 1959 contient en germe l'évolution ultérieure de Cuba. Cette loi ne préconise pas de vagues mesures destinées à améliorer le sort du paysan. Elle prévoit un bouleversement total de l'économie. Car il est évident que dans un pays aussi agricole que Cuba on ne peut changer le système d'exploitation agricole sans transformer toute l'économie, toute la vie du pays. Ceci est tellement vrai, qu'au début, l'Institut National de la Réforme Agraire (INRA) fut présente dans tous les domaines, s'occupant, non seulement de l'équipement, mais aussi de construire des maisons, des magasins, des écoles, des hôpitaux et des usines. Un grand nombre de ces tâches assumées alors par l'INRA sont confiées aujourd'hui à divers ministères: ceux de l'éducation, de la santé, de l'industrie, etc.

La réforme agraire heurta donc de front un grand nombre d'intérêts américains et cubains. A mesure que se poursuivirent les transformations révolutionnaires, l'opposition de la classe dirigeante, d'un certain secteur de la classe moyenne et des Américains s'intensifia en même temps que s'accroissait l'appui de la majorité de la population qui tirait des avantages matériels et moraux du nouveau régime.

Au lieu de trahir les paysans au profit des privilégiés ou d'essayer de contenter tout le monde sans satisfaire personne, le gouvernement révolutionnaire entreprit de refaire le pays au profit de la majorité, en sacrifiant la minorité.

(*A suivre*)

VIVRE OU SURVIVRE?

André Champagne

LES Canadiens français se posent depuis longtemps la question de leur survie. Certains en font une spécialité. Ce qui en irrite d'autres, au point que ces derniers refusent de prendre au sérieux de tels problèmes. On sait qu'en général les gens dits de gauche (souvent gens de droite un peu pressés) considèrent les *questions nationales* comme pas tellement sérieuses et les confient au soin de ceux qui en font une habitude, une sorte de manie.

Ce qui ajoute à l'irritation des *anti-nationalistes,* c'est que beaucoup de ceux qui se sont intéressés de près aux problèmes de survivance étaient soit des gens incultes soit des hommes dont l'horizon social était remarquablement borné. Pour un chanoine Groulx, d'intelligence vive et à l'esprit libre et ouvert, combien de freluquets, pour qui la méditation de la revue *Nouvelle France* ou de *Tradition et Progrès* étanche la soif de savoir et de réfléchir.

Il serait néanmoins injuste de porter un jugement sur les mouvements patriotiques en ne considérant que le menu fretin qui frétille dans leur sillage. Tout comme on n'a pas le droit de juger la force de l'Eglise catholique par les parades des zouaves pontificaux, ni la profondeur de la théologie protestante par les cantiques de l'Armée du Salut. Ni le civisme des Canadiens français par les exposés doctrinaux de l'honorable Gérald Martineau. Ni la lucidité de notre laïcat catholique par les éditoriaux de *Notre Temps.*

SURVIVRE: EST-CE IMPORTANT?

Faut-il poser encore le problème de la survie du Canada français? On se demande habituellement si la chose est possible ou non. Il faudrait encore se demander: est-ce opportun ou non? Est-il avantageux pour l'humanité qu'un petit groupe humain comme le nôtre se maintienne différencié, refusant de plonger dans le vaste univers de la culture américaine, pour profiter des multiples richesses de cet univers.

Je pense qu'il peut être utile et enrichissant pour l'ensemble de l'humanité qu'un petit peuple comme le nôtre conserve son originalité, ses caractères propres, son complexe politico-religioso-culturel multicolore, riche en qualités qui l'emportent sur les défauts et les faiblesses.

SE DÉCIDER À ÊTRE SÉRIEUX

Mais encore faudrait-il s'appliquer sérieusement à assurer le progrès de cette richesse humaine et culturelle. Et se décider à accomplir cette tâche d'une décision avouée et définitive. Et quitter cet état d'âme qui nous caractérise présentement: magma de sentiments équivoques et bâtards, manque de respect de soi-même qui affaiblit les réclamations de respect que l'on fait entendre aux oreilles des Anglo-Saxons, floraison d'une langue pâteuse, visqueuse, repoussante pour des esprits racés, sauf les anthropologues; ce mercantilismé touristique ridicule, qui éloigne de nous les visiteurs raffinés, mercantilisme inintelligent, cultivé aussi bien par les étudiants de Laval que les gamins de ruelles quémandant des sous; cette incapacité de se manifester comme des hommes créateurs et authentiques.

Telle qu'elle se manifeste actuellement, notre culture est trop équivoque dans ses manifestations pour impliquer un enrichissement. Il faudrait purifier et densifier. C'est vrai que les enfants illégitimes ont régénéré certaines familles royales au sang affaibli. Il est moins certain que des cultures bâtardes aient la propriété de régénérer l'intelligence.

Devenons d'authentiques Américains ou devenons nous-mêmes authentiquement. Mais pas en même temps l'un et l'autre. C'est de la bouillie.

Il serait à souhaiter que les Anglo-Saxons qui nous voisinent comprennent la gravité de ce problème. Il est de leur intérêt, s'ils veulent cohabiter avec des voisins de qualité humaine convenable, d'aider le Québec à être lui-même, au lieu d'handicaper son développement culturel par des mesquineries stupides, dont le traitement infligé aux protestants de langue française constitue un exemple entre plusieurs.

* * *

Faut-il être nationaliste? L'essor actuel des groupements qui se disent nationalistes oblige à poser la question de façon différente. De quelle manière l'être, tel devient le problème. Comment assurer aux éveils d'instinct et de sentiment patriotiques la part d'intelligence et de raison indispensable, sans quoi ces courants qui reprennent vigueur contribueront une fois de plus à faire dépenser en pure perte ou en luttes peu utiles des énergies qu'un petit peuple comme le nôtre possède en quantité limitée? Comment rendre humaniste un nationalisme qui, à cause de mauvaises habitudes enracinées, mésestime si aisément ce qui fait l'homme? Chercher réponse à cette question pourrait aider beaucoup à renouveler chez nous la vertu de patriotisme.

★

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

Théâtre

ESPRIT PARISIEN ET ESPRIT DE COMMIS-VOYAGEUR

Yerri Kempf

LE Théâtre Stella-Rideau Vert a terminé sa première saison en beauté avec la "Brune que voilà" de Robert Lamoureux. Ce chansonnier, dont les monologues comme "La chasse au canard", "Voiture d'occasion", etc. font déjà partie des classiques de l'esprit parisien contemporain, a su conserver tous ses dons d'observateur, de psychologue et de satiriste en devenant auteur dramatique. Digne émule de Sacha Guitry, il continue d'exploiter les vieilles recettes du boulevard en y apportant une joie de vivre et un optimisme bien personnels. S'il n'est pas dupe des inconséquences de la nature humaine, Robert Lamoureux n'en fait pas moins confiance à la vie et le public lui marque sa gratitude en riant avec d'autant plus d'abandon. Et les occasions de rire sont fréquentes au cours de la représentation, fort bien dirigée par Mme Yvette Brind'amour. En particulier Gérard Poirier, dans le rôle du séducteur, n'avait jamais été aussi détendu, aussi léger, aussi vrai. On sent qu'il joue avec plaisir, aussi celui-ci gagne-t-il la salle dès les premières répliques. Son acolyte, François Cartier, a des mines impayables et ses reparties ne ratent pas un effet. Quant aux maris trompés, l'un fougueux, intraitable; l'autre débordant de reconnaissance, ils sont interprétés le premier par Jacques Galipeau avec une autorité de grande classe; l'autre par André Cailloux, toujours aussi ineffable pince sans rire. Du côté féminin, c'est encore Lise La Salle qui domine ses camarades. Mais Louise Latraverse semble décidée à ne pas se laisser faire...

"Ah, qu'en termes galants, au Théâtre de la Poudrière, ces choses-là sont mises!" Une jeune fille poudrée, en costume d'époque, ma chère, joue du piano et chante qu'elle pense "à son trou... à son trou... à son troupeau. "C'est ainsi que commence "La folle nuit", la dernière performance de M. Ulric Guttinguer. Selon son curriculum vitae, ce monsieur a beaucoup voyagé. Est-ce pour cette raison qu'il a ce goût de commis voyageur? Il est permis de se poser la question. Il y a d'ailleurs beaucoup de gens que "ces choses-là" font rire. Moi, je le confesse, je n'ai pu tenir jusqu'au bout et je suis discrètement parti au second entr'acte: j'étais sur le point de me demander si feu M. de Lettraz n'était pas un homme d'esprit!

LES BALLETS MOISEYEV, OPIUM DU PUBLIC

Transformer le colossal Forum en temple de l'Art n'est pas une mince affaire. Cette transformation s'est pourtant accomplie dès la première apparition de la "Fille des Neiges" qui ouvre le nouveau spectacle des Ballets Moiseyev. L'étonnante discipline de la troupe, le sens des ensembles de la chorégraphie, le pouvoir d'illusion des éclairages ont conjugué leurs effets pour entraîner les milliers de spectateurs dans un autre monde, dans un monde de rêve, au coeur d'une merveilleuse bulle de savon qui reflète les fantasmagories de tout un peuple, sa joie de vivre collective, ses souvenirs héroïques de la résistance, et aussi l'infini des plaines russes. Et ces évocations se succèdent au rythme envoûtant d'une rêverie de fumeur d'opium... Coup de surprise final des plus cocasses, elles s'achèvent par une féroce caricature du Rock'N Roll américain. Ce n'est plus de l'opium, c'est presque un révulsif! Mais le public, charmé par le brio des exécutants, ne s'en rend guère compte: il continue de rêver!

QUAND ESCHYLE FAIT HI HAN

Il faut rendre cette justice à M. Jean-Pierre Ronflard, responsable des "équivalences modernes" de l'art tragique grec, présentées à la Comédie Canadienne sous le titre "Oreste ou les Choéphores d'Eschyle": il n'a rien oublié, ce qui s'appelle rien, pour dresser un monument d'inconscience et de grotesque à l'ombre immense et, Dieu merci, invulnérable de l'Orestie d'Eschyle. Ce texte, sublime, terrible, tout plein de la colère des Dieux et d'une tendre pitié pour l'Homme, qui appartient aux joyaux les plus purs sortis d'un cerveau humain, a d'abord subi les outrages d'une traduction infantile. Oui, M. Ronflard a commencé par là: il a transformé le lyrisme royal d'Eschyle en littérature de quat'sous. Et puis, content de cette première réussite, il a rassemblé autour de lui quelques talents authentiques en les incitant à suivre la même voie. Son appel a été entendu au-delà de toute espérance: jamais Robert Prévost ne s'était trompé aussi totalement. Pour ne citer qu'un exemple: Oreste porte un costume qui le fait ressembler à un coureur cycliste lequel, curieusement, reviendrait d'une partie de pêche

sous-marine. Quant aux choreutes... Voilà une chorégie dont je me souviendrai longtemps! A ce point-là, c'est rare! Et pour tout achever, il y a la diction: on passe du chuchotement au beuglement, au son de bruits divers, venus d'une batterie de cuisine qu'agite un vent d'Olympie sans doute. Certains passages sont ânonnés, d'autres minaudés avec une finesse de vaudeville. Parfois un garde gémit: "I... O..." ou "Hi Han". On ne sait plus. Comme prévient d'ailleurs l'avant-propos de M. Ronflard: "On y puise une fraîcheur nouvelle!" A vrai dire, ça jette même un froid. Un sacré froid. Surtout quand on pense que ce monsieur préside aux destinées de la section française de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada.

MES ETONNEMENTS AUTOUR DU FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

Mon premier étonnement a été de ne pas y être convié. Je m'imaginais, naïvement sans aucun doute, que ce Festival était tout d'abord destiné aux amateurs de théâtre, dont les critiques font partie par la force non pas des choses, mais de leur goût. Le colonel Bourassa, président en exercice, auquel j'ai communiqué mon étonnement, m'a gentiment rassuré en me confiant qu'il y avait eu cinquante-cinq journalistes d'invités. Ça m'a bien soulagé, car je me suis dit: "Peut-être y en aura-t-il quelques-uns parmi ces cinquante-cinq qui se rappelleront le nom de Ghelderode!" J'ai d'ailleurs réussi, quelque onze coups de téléphone aidant, à assister à la représentation de la pièce "Mademoiselle Jaïre" de ce dernier. Visuellement, grâce au décor d'un jeune homme de 18 ans du nom de Germain et grâce aussi aux costumes de François Barbeau, le spectacle donnait une réelle impression de grandeur. Comme l'a magistralement exposé le magistral juge-critique M. Michel Saint-Denis: le texte n'a pas réussi à habiter son admirable écrin. Imagerie médiévale qui sent à la fois le soufre et l'encens et qui possède la solide fureur des kermesses flamandes, la tragi-comédie de Ghelderode écrasait ses jeunes interprètes sous son poids et sous sa truculence. La faiblesse la plus notoire a été la diction qui confinait à l'absence de diction chez l'interprète principale: quand Mlle Suzanne Valéry était en scène, c'est bien simple, la pièce devenait film muet! Ce phénomène devient encore plus surprenant lorsqu'on sait qu'il s'agit d'une ancienne élève du Conservatoire de Montréal. "Que peut-on bien enseigner dans les cours d'art dramatique de ce dernier?" me suis-je demandé. Et cette question s'ajoute à d'autres qui justifient l'inquiétude générale au sujet de l'enseignement dans la province de Québec.

★

Cinéma

LE GÉNIE DE JEAN ROUCH

Léonard Forest

Le dernier film de Jean Rouch, CHRONIQUE D'UN ETE, a été la principale révélation du Festival de Cannes cette année. Le deuxième Festival international du film de Montréal a aussi fait une large place au cinéma-vérité de Jean Rouch en montrant LA PYRAMIDE HUMAINE et CHRONIQUE D'UN ETE. Voici quelques réflexions de Léonard Forest sur les expériences cinématographiques de Jean Rouch.

TOUT le génie de Rouch est dans son habileté à mettre les gens en boite. S'il n'avait lui-même résumé ses efforts dans la devise: "cinéma-vérité", on songerait plutôt à parler de "cinéma tentaculaire". Car cet homme — Rouch — désarmant par sa candeur, rassurant par son audace (ce qu'il vous propose est si déraisonnable que ça finit par vous paraitre inévitable!), s'avance sur son objet humain avec toute la suavité d'un nouvel animal doué d'organes visuels extensibles, enveloppants... d'organes auditifs dont l'indiscrétion agressive n'a d'égale que leur capacité de respectueuse attention.

C'est le mot "objet" qui vient d'abord à l'esprit. L'objet n'est pas consumé, mais exalté. Il finit par irradier la lumière affectueuse dont on l'a inondé. Il se reconstruit, se parachève, ou essaye de soi une nouvelle interprétation à partir des ressources qu'un regard sympathique lui a réfléchies.

On dirait que Rouch va toucher les gens dans leur propre espace et leur propre temps et que, par la force du regard, il oblige cet espace et ce temps à se concentrer sur eux-mêmes. La personne visée se trouve emprisonnée avec toutes les images d'elle-même que normalement elle laisse trainer à travers les lieux et les jours. Elle est donc obligée, pour éviter d'étouffer ou d'être dévorée, d'essayer une à une ses diverses possibilités et, finalement, de les réconcilier au moins temporairement. C'est pourquoi, sans doute, Rouch et Edgar Morin sont des interlocuteurs si impitoyables. Même quand le supplice est intolérable et que les silences gémissent, ils attendent et laissent durer. Ils n'ouvrent pas de porte. Ils ne sont dans la chambre close que le miroir qui réfléchit, qui attend... Ce ne sont pas Rouch et Morin que les victimes affrontent, mais eux-mêmes. Le plus surprenant — faudrait-il dire "le plus édifiant"? — c'est qu'aucun des "patients" ne semble avoir été brisé par l'opération. Serait-ce donc que tout homme est capable de s'affronter soi-même à condition de sentir sur soi un regard qui ne cesse au moins de le confirmer dans sa réalité?

Voilà donc ce que fait Rouch: du "cinéma-témoin". Qu'il veuille appeler cela du "cinéma-vérité", d'accord. Encore qu'on puisse lui en vouloir de s'approprier la vertu de vérité. C'est une vertu bien relative, on le sait, et le mot "vérité" n'est pas nécessairement synonyme de spontanéité, d'improvisation, d'absence de mise en scène, d'actualité... Je crois, pour ma part, que certains films rigoureusement construits et *voulus* par leurs auteurs sont capables d'éclater de toute la vérité d'une puissante vision intérieure.

D'ailleurs, il y a mise en scène chez Rouch. C'est déjà une originalité, c'est vrai, de mettre en scène des drames

actuels — je veux dire actuels par rapport à l'acte d'enregistrement. Mais ces drames sont déjà conditionnés, influencés, provoqués même, par les moyens qu'on prend pour les isoler et les "contenir". S'ignorant, ces drames existeraient peut-être un peu moins, ou différemment. Laissés à eux-mêmes, ces drames auraient peut-être trouvé une autre vérité que celle que l'indiscrétion finit par imposer. Nous, spectateurs, saurons la vérité d'un jeu que tel protagoniste a choisi de jouer avec son propre destin, la vérité d'une représentation de soi-même qu'il a accepté courageusement de donner. Mais nous ne saurons jamais si la vérité du jeu — sa sincérité — correspond à la vérité vraie du personnage. Qui sait si ce personnage n'est pas trop complaisamment devenu son propre spectateur et s'il n'a pas choisi parmi toutes ses images possibles celle qui *rendait* le mieux, celle qui passait le plus efficacement la rampe. Qui sait si le scénario qu'il s'invente à mesure ne finit pas par avoir sa propre logique, ses propres exigences, sa propre fatalité — qui ne seraient pas celles de l'*acteur*. Rouch et Morin ont raison de dire que leurs films n'ont aucune raison de finir. Il faudrait en effet que ces films recommencent indéfiniment et fassent sans fin des retours sur eux-mêmes pour espérer cerner quelque vérité irréductible à travers les moments d'un jeu où ils sont eux-mêmes engagés (où ils sont eux-mêmes acteurs).

Il me parait donc plus juste d'insister sur le mot "témoin" que sur le mot "vérité". La profonde originalité de Rouch, c'est de faire de l'appareil cinématographique — qu'on a jusqu'ici trouvé si encombrant, si embarrassé — un témoin par excellence. Non seulement il vous regarde et vous entend, mais il vous donne de vous-même une réflexion qui parait plus réelle que votre propre réalité. Le cinéma, c'est une machine à fabriquer des réalités. Employé à la façon de Rouch, il vous permet donc d'essayer diverses images de vous-même comme si elles étaient autant de réalités. Mais elles vivent en dehors de vous, d'une vie objective, indépendante. Vous pourrez les abandonner, les renier. Peut-être aussi finirez-vous par pouvoir les manipuler, les corriger, les ajuster l'une à l'autre avec toute la calme objectivité d'un monteur. Chose certaine, vous serez soulagé de ces réalités-là, et instruit par elles. Vous aurez joui — grâce à la convention cinématographique — d'une immunité existentielle. Ayant dépensé votre surplus d'images folles, peut-être saurez-vous maintenant faire la paix avec celles qui vous restent.

Mais il n'y a pas que les effets purgatifs du jeu, de la représentation. Il y a aussi que réellement des spectateurs sont venus réchauffer votre solitude. La solitude a cela d'affreux qu'elle est floue, aveugle, sans écho. On s'y disperse, on s'y dilue. Les philosophes se sont longtemps demandé si une fleur continuait d'être belle quand elle était seule. Ce que nous savons, en tout cas, c'est qu'un homme ne se connait finalement que dans le regard des autres. L'homme n'existe que par témoignage. Or le cinéma de Jean Rouch, c'est le cinéma du regard accordé généreusement à des hommes qui avaient presque cessé d'en être, faute de témoins. C'est un cinéma qui prouve qu'il suffit d'être attentif à un homme pour que se renouent en lui les forces tragiques qui font, justement, qu'il est un homme. C'est le regard d'autrui qui permet à ces forces de se reconnaitre et de se définir. C'est le regard d'autrui qui les encourage à se manifester, à se prouver ou à s'épuiser, selon qu'elles sont bénéfiques ou maléfiques. C'est encore le regard d'autrui qui appelle l'homme entier à s'accepter, à s'assumer.

Tout cela a été mieux dit déjà, et avec plus de rigueur discursive, mais il importait, je crois, d'en faire l'application à la formule cinématographique de Rouch. C'est en même temps une façon d'aborder à la signification esthétique de ce cinéma nouveau. Ce qui est embêtant, c'est que le quotient proprement esthétique de ces films (LA PYRAMIDE . . ., CHRONIQUE D'UN ETE . . .) semble devoir diminuer à mesure qu'augmente leur efficience thérapeutique. Un certain degré d'authenticité étant atteint, on n'ose plus parler d'art. Ou, si on en parle, c'est en se résignant à l'ambiguïté, comme lorsqu'on parle de "l'art de la médecine". Mais nous savons bien que plus la réalité est immédiate, plus elle se suffit à elle-même. Elle se proclame toute seule, et n'a pas besoin pour s'affirmer des paraboles de l'artiste.

C'est ce qui me fait croire que le cinéma de Rouch, qui est un audacieux dialogue avec la réalité, n'a pas besoin de prétendre à la fonction artistique pour se faire accepter comme une aventure humaine d'une grande noblesse. Au contraire, c'est le jour où Rouch cédera à la tentation d'employer les mêmes méthodes pour des fins "esthétiques" (ou, si l'on veut, des fins de divertissement), qu'il avilira le sens même de son aventure. On s'inquiète d'ailleurs à la pensée de ce que certains fabricants de spectacles pourraient faire en empruntant les manières de Rouch. Quand il pénètre, lui, dans les consciences, c'est avec respect, probité, amour. Mais il suffirait de s'abandonner un instant à l'indifférence amusée ou au mépris, pour que tout devienne sacrilège.

Heureusement, peut-être, la plupart des imitateurs de Rouch n'imiteront que sa manière la plus superficielle. Il s'agit de ceux qui croient qu'il suffit de traquer un homme avec une caméra pour obtenir un document significatif (ou, comme ils sont portés à le dire: amusant, formidable . . .). La production est d'ailleurs déjà abondante de ces films qui prétendent révéler le vrai visage de l'homme quand ils ne font en fait que surprendre ses tics et enregistrer ses réflexes nerveux. Ce n'est pas que ce genre de film ne soit pas, lui aussi, légitime. Sans doute est-il utile à l'homme de contempler de temps en temps le reflet même cruel de son comportement "animal". Mais il faut se rappeler que le comportement humain n'est jamais univoque. Il ne signifie rien en soi et n'est souvent qu'une série de symboles interchangeables. (Ceci est peut-être moins vrai de certains actes brutaux, décisifs . . . mais il faut, même là, se référer à toute la mystérieuse région des motifs avant de s'arrêter à une signification compréhensive.) La clef du comportement, il faut la chercher dans la conscience.

Rouch, lui, fait tout autre chose que des études de comportement. Pourtant, sa caméra semble être partout autour de ses personnages: elle les suit, les précède, les attend . . . A tel point que, comme dans la vie, on finit par ne pas attendre d'événement, mais simplement se satisfaire de participer à une durée. Malgré tout, il n'arrive jamais que le personnage soit réduit à ses gestes. Le compte rendu de ses gestes ne fait que mieux le situer dans l'espace et dans le temps, qu'établir plus concrètement ses rapports charnels avec la réalité ambiante. Le comportement, d'une certaine façon, n'est que l'ombre au tableau . . . une certaine profondeur de champ. La lumière, elle, éclate au moment des entrevues, des monologues, des dialogues. C'est alors que les consciences se livrent, c'est alors que l'homme se manifeste, et que les personnages se font et se défont à coups de paroles, d'aveux, de silences.

Et c'est alors aussi que l'on aperçoit que les hommes ne sont rien et insignifiants tant que l'on n'a pas aperçu les rêves qui sont en eux. Un homme n'est rien dans le pur présent de ses gestes. Tout l'homme est dans le passé qui l'habite et le futur qui l'aspire. C'est pourquoi je dis que Rouch a compris que le seul véritable témoin est celui qui participe. C'est autre chose et plus que du cinéma. C'est un corps à corps avec autrui.

★

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne et due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1960, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT:

Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT:

James Hodgson

SECRÉTAIRE:

Claude Longpré

TRÉSORIER:

Yves-Aubert Côté

DIRECTEURS:

Benoit Baril

Jacques Hébert

Gérard Pelletier

Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE:

J.-Z.-Léon Patenaude, président
Jeanne Lapointe
Roland Parenteau

ARCHIVISTE:

Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR:

Bernard Dubé, C.A.

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

AU MAITRE DE POSTE, S.V.P.,
si non réclamée, retourner après cinq jours à:
CITE LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

NOUVELLE ADRESSE DE CITÉ LIBRE

Lors d'une assemblée régulière de son conseil d'administration tenue à Montréal le 15 août 1961, le Syndicat coopératif d'édition Cité Libre a résolu de transporter son siège social à l'adresse suivante:

3411, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL — TÉL.: VI. 9-2228

Dorénavant, toute correspondance relative à l'administration et à la rédaction de Cité Libre devra être adressée à notre nouveau siège social. Dans certains cas, nos correspondants voudront bien s'adresser directement aux responsables de nos divers services:

ABONNEMENTS:
Périodica Inc., 5090, ave Papineau, Montréal, **LA. 6-3361**

VENTE D'ANCIENS NUMÉROS:
Pierre Tanguay, 6612, Viau, Montréal, **RA. 2-6283**

VENTE AUX DÉPOTS:
Les Messageries Coopératives de Montréal,
411, rue Saint-Claude, Montréal, **UN. 6-4288**